

**POUR VOUS
ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362**

LE SOLEIL

**POUR
VENDRE
LOUER
ACHETER
LES
ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

DIMANCHE 11 OCTOBRE 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 282
47 PAGES, 2 CAHIERIS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24
T.V.Q. 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S.
T.V.Q.

50¢ Plus T.P.S.
T.V.Q.

LE SPORT



Victoire facile des Nordiques à leur premier match à domicile

Un tour du chapeau d'Owen Nolan, deux buts et trois passes de Joe Sakic ont permis aux Nordiques de battre les Sénateurs d'Ottawa 9-2, hier, au Colisée. **S-2 à S-4**

LE RÉFÉRENDUM

Bouchard contre Bouchard

D'un côté, Lucien Bouchard soutient que nous nous retrouvons avec un Sénat qui marginalise le Québec, tandis que Benoît Bouchard affirme que le Québec a fait des gains substantiels dans ce dossier. **A-13**

TENDANCES

L'Église de Québec veut éviter le naufrage

Pour la quatrième fois seulement en 318 années d'histoire, l'Église diocésaine de Québec consultera son peuple des baptisés afin de l'aider à modeler son action pastorale de demain. **B-1**

LA RÉGION

Un projet de dépotoir redouté à Montauban

Des citoyens de Montauban craignent le retour d'un projet de centre de traitement et d'enfouissement de sols contaminés et de résidus miniers dans leur municipalité. **A-14**

L'ÉDITORIAL

L'industrie de la culture

Les stratégies régionales décrites par le monde des affaires lors du Forum économique de la Chambre de commerce, jeudi dernier, conviennent aussi aux arts et à la culture. **A-12**

LE MONDE

Premier débat : Bush devra jouer le tout pour le tout

Tandis que George Bush et Bill Clinton se sont préparés au combat avec l'aide de leurs collaborateurs, le candidat de dernière heure Ross Perot a fait de la lecture. **B-4**

À MARDI

Demain, la publication du SOLEIL fait relâche, à l'occasion de l'Action de grâce. Vous retrouverez votre quotidien favori tôt mardi matin, avec les plus récentes informations sur les scènes internationale, nationale, locale, régionale, économique, culturelle et sportive.

L'INDEX

Annonces classées	B-5 à B-9
Arts	A-10 et A-11
Bandes dessinées	B-12
Décès	B-10
Économie	B-3
Éditorial	A-12
En coulisses	A-11
Horoscope de la semaine	B-9
Horoscope	B-11
L'Audio-Vidéo	B-2
Le Monde	A-6 à A-9 et B-4
Où aller à Québec	A-11
Tendances	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT

Ce soir à la télé	S-1 à S-14
Échecs	S-16
Feuilleton	S-15
Jeux du dimanche	14
Mots croisés / Mot mystère	S-15
	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux avec éclaircies. Pluie ou bruine intermittente débutant tard en après-midi. Max. : 12 ; min. : 6.

Demain: Nuageux avec probabilité d'averses. Max. : 8 ; min. : 3. **S-16**

Tout est prêt pour le débat

MONTREAL — Les organisateurs du débat télévisé entre Robert Bourassa et Jacques Parizeau évaluent que 2,5 millions de téléspectateurs « au bas mot » seront rivés devant le petit écran, demain soir.

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Selon le porte-parole du consortium qui produira cette émission spéciale, M. Pierre Boutet, ce débat télévisé devrait constituer le temps fort de l'actuelle campagne référendaire.

Le débat entre Robert Bourassa et Jacques Parizeau commencera à 21 h, se prolongera durant 90 minutes et sera retransmis en direct par Radio-Canada, Radio-Québec et TVA.

Le réseau de nouvelles continues de la CBC, *NewsWorld*, a également décidé de retrans-

mettre ce débat en direct, comme le feront aussi plusieurs stations radiophoniques.

Une centaine de journalistes, principalement de la presse écrite, ont demandé à couvrir l'événement.

Ce débat aura lieu dans deux studios de PMT Vidéo, une firme privée de production télévisuelle. L'un des studios sera réservé aux deux politiciens et leur modérateur, Guy Bourgeault, président du Conseil de presse du Québec, et l'autre studio sera transformé en salle de presse.

Une quarantaine de personnes ont été mobilisées pour as-

surer la réalisation technique.

Les coûts de production de ce débat seront assumés par Radio-Canada, Radio-Québec, TVA.

En plus des 90 minutes entièrement consacrées au débat, Radio-Québec diffusera une émission sur la performance de Robert Bourassa et Jacques Parizeau. D'une durée de 30 minutes, cette émission sera animée par Michel Viens et trois analystes : Pierre Fournier, politologue et directeur des études financières chez Samson-Bélaïr, André Bernard, politologue spécialisé en sondages et professeur à l'Université du Québec à Montréal, et Guy Côté, conseiller en communications au cabinet de relations publiques National. Les téléspectateurs seront, eux aussi, invités à

évaluer les argumentations des deux politiciens via un sondage téléphonique.

Le débat entre Robert Bourassa et Jacques Parizeau portera sur les quatre thèmes suivants : 1) le partage des pouvoirs et le pouvoir fédéral de dépenser ; 2) l'autonomie gouvernementale autochtone ; 3) la société distincte, l'union économique et sociale et la clause Canada ; 4) les institutions et la formule d'amendement.

L'ouverture du débat se fera par un présentateur sur chacun des trois réseaux. Le modérateur Guy Bourgeault expliquera ensuite les règles du débat. Puis, dans un ordre déterminé par tirage au sort, Robert Bourassa parlera le premier et Jacques Parizeau ensuite. Chaque

déclaration durera quatre minutes. Suivra ensuite le débat.

À chaque question posée par Guy Bourgeault, les deux chefs politiques auront un temps de réponse et un droit de réplique de deux minutes chacun. Puis pourront s'engager les échanges proprement dits d'une durée maximale de six minutes.

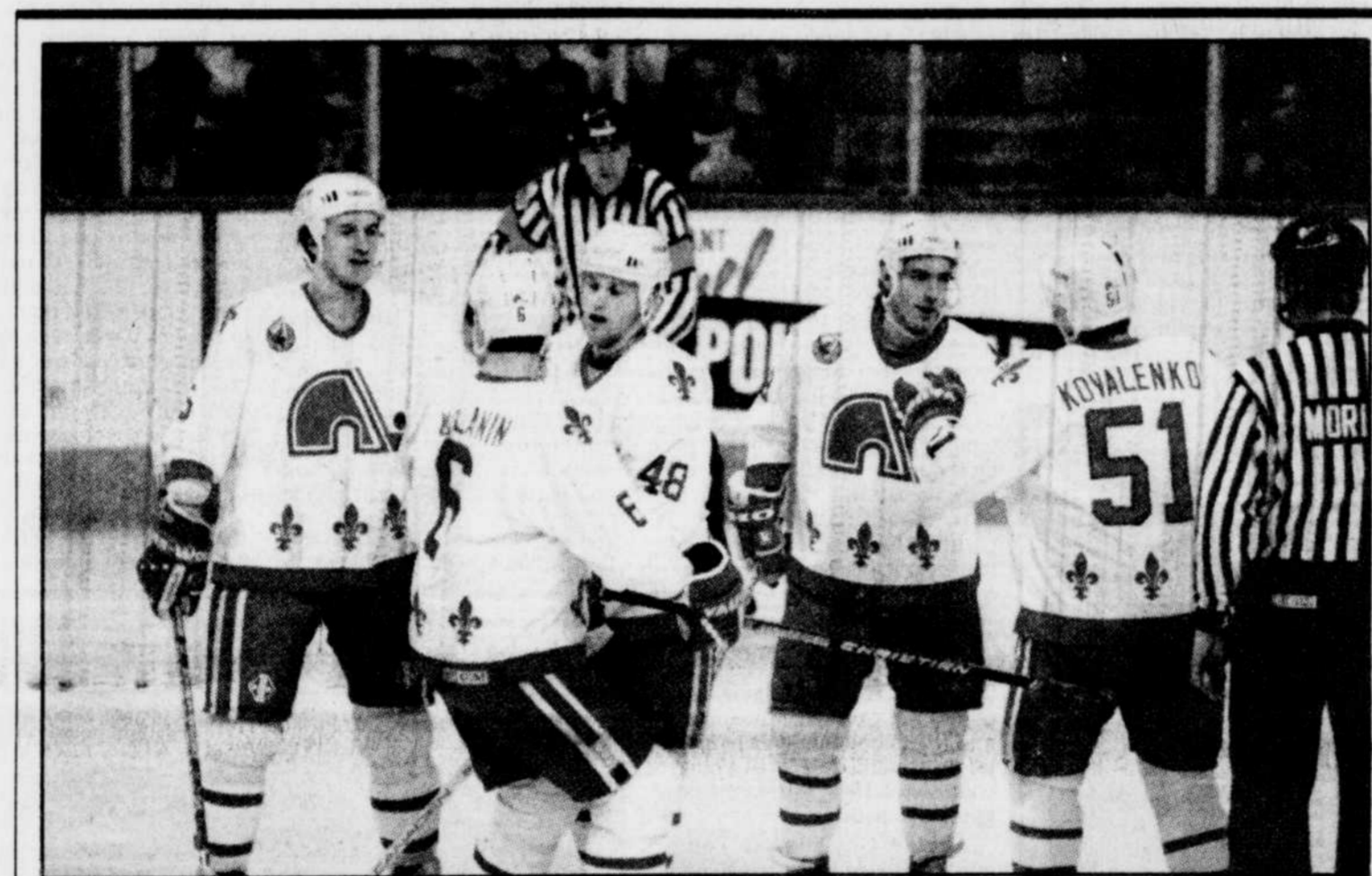
RÉFÉRENDUM



26 octobre

- Les chefs fourbissent leurs armes
- Bourassa pourfend les ténors du NON
- Rémillard et Brassard commentent

À lire en pages
A-3 à A-5



L'honneur du premier filet de la saison revient à Joe Sakic

Sakic, qui a trouvé le fond du filet dès la 81^e seconde, a aussitôt été congratulé par ses coéquipiers. Profitant des largesses du gardien Steve Weeks, les Nordiques dominaient 5-2 après deux périodes de jeu au Colisée. Ils ont finalement inscrit un gain facile de 9-2 à leur premier match à domicile cette saison.

Textes et photos dans le *Tabloïd Sport*.

Des Français à la recherche de souvenirs en sol québécois

C'est le monde à l'envers ! D'habitude, ce sont les Québécois qui effectuent le voyage sur le chemin des ancêtres. Mais cette fois-ci, c'est un groupe de Français dont leurs aïeux faisaient pour la plupart partie du régiment de Carignan qui ont décidé de fouler le sol québécois à la recherche de souvenirs du passé.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

« C'est très émouvant », lance la comtesse Hughes de Franclieu dont les liens avec le Québec sont riches de souvenirs. Tant du côté paternel que maternel, ses ancêtres ont leurs noms gravés dans l'histoire du Québec : Pierre Boucher de Boucherville, dont la statue orne l'une des corniches du parlement de Québec, Marguerite d'Youville et, mieux encore, Pierre du Gua, sieur des Monts, l'un des cofondateurs de la ville de Québec.

Du groupe de 24 Français arrivés au Québec le 1^{er} octobre, une autre comtesse, Mme Andrée d'Annoux, vivait aussi des moments intenses, ces deux derniers jours, en se promenant dans la ville de Québec. Elle s'est recueillie devant la statue de son ancêtre, le marquis de Montcalm, à côté du Concorde, et, sur les plaines d'Abraham, devant la plaque commémorative où est décédé le commandant des troupes qui affrontaient les soldats de l'amiral Wolfe.

« Nous étions informées de toutes ces questions généalogiques », ont raconté les deux dames dans une entrevue au SOLEIL, « mais de voir sur pla-

ce l'hommage qu'on a fait d'eux nous touchent profondément. Nul doute que de retour en France nous allons inciter des gens à vivre cette expérience ».

Les soldats du régiment de Carignan, rappelés-le, ont séjourné trois ans en Nouvelle-France.

Cette campagne entraîna l'alliance des Hurons et assura 20 ans de paix au Canada.

Quatre cents soldats et 15 officiers ne prirent jamais le chemin du retour et décidèrent de s'établir ici. Plusieurs localités en perpétuent le nom : Verchères, Contrecoeur, Sorel, Saint-Ours, etc.

Selon les généalogistes, 700 000 Québécois sont des descendants de ces pionniers qui avaient épousé celles que l'on a connues sous le nom des « Filles du Roi ».

« C'est la première fois que nous organisons un tel voyage », explique M. Paul Plourde, président de *Groupe Voyages Québec*, une organisation qui se spécialise dans l'accueil des touristes français au Québec et lauréat, cette année, du Prix de la mise en marché du produit touristique québécois. « Nous savons bien que les Québécois aiment effectuer un retour aux sources et nous nous demandions comment nous pourrions

intéresser les Français à vivre une telle expérience. Je pense que c'est une bonne formule ».

Les participants ont parcouru Montréal, le Haut-Richelieu dont Saint-Ours où ils ont visité le Manoir de Saint-Ours, résidence de la famille Poupart dont les membres sont des descendants directs de l'officier de Saint-Ours, commandant du régiment de Carignan.

Ils se sont ensuite rendus à Sorel, une des seigneuries créées par un officier du Régi-

ment, puis vers la région de Lac-Saint-Jean, via Trois-Rivières et La Tuque. Après une visite de la région et une halte à Chicoutimi, ils ont gagné Tadoussac où un poste de traite de fourrures avait été créé par l'ancêtre de la comtesse de Franclieu.

« Sur le retour, nous avons vu des dizaines de baleines, signale-t-elle. C'est vraiment spectaculaire ».

Le groupe passe les trois derniers jours à Québec.



La comtesse Andrée d'Annoux (à gauche), descendante du marquis de Montcalm et la comtesse de Franclieu, descendante de l'amiral Pierre du Gua, sieur des Monts, cofondateur de la ville de Québec, devant le monument Montcalm.

La Grande Entente avec les Cris

(PC) — Hydro-Québec a annoncé, hier, la conclusion d'une entente de principe avec les Cris dans le cadre de projets reliés à la réalisation du complexe La Grande.

Un montant global d'environ 50 millions \$ — en dollars de 1992 — sera principalement affecté à des mesures visant à atténuer l'impact environnemental du projet hydroélectrique et au versement de compensations aux populations touchées. Certaines dispositions de l'entente de principe concernent également la planification de travaux visant à diminuer l'impact environnemental déjà prévu dans les budgets de construction.

Entre 13 et 15 millions \$ iront à un fonds communautaire. Quelque 7 millions seront versés au Fonds INDOHO, qui financera des travaux destinés à favoriser les activités de chasse, de pêche et de trappe. Finalement, une autre tranche d'un peu moins de 30 millions \$ sera payable sur une période variant de 10 à 50 ans.

Par ailleurs, Hydro-Québec et sa filiale, la Société d'énergie de la Baie James, s'associeront aux Cris afin de faire en sorte que les mesures d'atténuation de l'impact environnemental soient conformes aux attentes.

Déjà 20 millions \$ sont prévus aux budgets de construction du complexe pour la réalisation de ces projets « correctifs ». Un montant additionnel de 5 millions s'ajoute pour la mise en place de mesures correctives au lac des Oeufs et sur la rivière Vincelotte.

Provocation

Par ailleurs, Jacques Brassard déplore que Brian Mulroney continue de pratiquer le « terrorisme » sur les électeurs québécois en soutenant qu'un NON au référendum signifiera la fin du développement hydroélectrique du Nord québécois.

Le porte-parole du Comité du NON et député de Lac-Saint-Jean réagissait à une longue entrevue accordée au SOLEIL par M. Mulroney. Le premier ministre canadien y affirme qu'avec un NON, il n'y aura pas de règlement du différend constitutionnel et qu'en conséquence, les Québécois peuvent « oublier le développement du Grand Nord québécois ».

Le jour n'est pas loin où tous les chiens auront des puces...

QUÉBEC — Le jour n'est peut-être pas loin où tous les chiens, même les plus racés, auront des puces. Et leurs maîtres, même ceux qui courent les concours les plus prestigieux, de faire comme si de rien n'était...

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

« Les chiens n'auront plus que des bonnes puces », glisse, à la blague, John Ervens, en parlant d'une récente découverte technologique permettant aux juges d'éviter de se faire passer un sapin lors d'une compétition canine.

« Il y a déjà eu des substitutions de chiens. Avec cette puce, en cas de doute, les juges peuvent déterminer s'il s'agit du bon chien qui est devant eux », explique M. Ervens, rencontré hier, au pavillon de la Jeunesse et des Congrès, dans le cadre de l'Exposition canine de Québec.

De la taille d'un grain de riz, la micro-plaquette est implantée sous la peau de l'animal. Chaque chien possède son propre code alphanumérique, semblable à celui des produits de nos épiceries. La « puce » s'active lorsque approchée d'un lecteur ressemblant à un téléphone sans fil. Quand le chien est « balayé », son numéro d'identification apparaît à l'écran de l'appareil.

Ce système, qui s'administre sans douleur entre les omoplates, permet de rendre l'animal à son propriétaire légitime, en cas de disparition. La plupart des sociétés protectrices et des abris pour animaux disposent de l'équipement nécessaire à la lecture des microplaquettes.

Des toutous propres

Des puces, les vraies celles-là, il ne devait certainement pas y en avoir beaucoup dans le pa-

villon de la jeunesse, hier, à observer la minutie avec laquelle les dizaines de propriétaires préparaient leurs chiens pour les épreuves d'obéissance. Ici et là, les bêtes de tout poil étaient lavées, frottées, peignées, rasées, parfumées.

« Mes chiens, je les lave avec du shampoo Yves Rocher à 18 \$ la bouteille », laisse tomber Clément Roy, un militaire de la base de Valcartier, en invitant le journaliste à humer sa Princesse, un silky terrier.

André Allard, de Château-Richer, lui, n'a d'yeux que pour ses trois bouviers des Flandres. « Je leur brosse les dents, ôte le tartre. Ils sont plus propres que nous autres. »

Les concours canins rassemblent inévitablement des amoureux des chiens, de véritables mordus des toutous qui consacrent temps et argent à promener leurs bêtes au Québec, dans les Maritimes et aux États-Unis.

« Pour un éleveur, remporter un concours prestigieux permet de hausser la valeur de ses chiens et de leur descendance », explique le responsable de l'exposition, Guy Vézina.

Généralement, si la camaraderie règne entre les différents propriétaires, il arrive, parfois, que la vanité pousse certains compétiteurs à vouloir s'en prendre à l'adversaire. Engueulades, injures, menaces, promesses de « te passer un chien de ma chienne », tout y passe. « C'est vrai, y'a des fois où c'est pas mal hot... », termine M. Vézina.



Les concours canins rassemblent de véritables mordus des toutous qui consacrent temps et argent à promener leurs bêtes au Québec, dans les Maritimes et aux États-Unis.

Sondage CROP/La Presse

57 % des francophones en faveur du NON

MONTRÉAL — L'avance du NON est de 12 points dans la grande région de Montréal et de 23 points dans le reste du Québec, selon un sondage CROP/La Presse, publié ce matin dans le grand quotidien de Montréal. Elle est de 23 points chez les hommes, mais de seulement 11 points chez les femmes. La majorité absolue des francophones est en faveur du NON (57 %) alors qu'un peu plus du quart (27 %) optent pour le OUI. Les trois-quarts (76 %) des non-francophones auraient voté OUI, contre un maigre 11 % pour le NON.

Il y a peu de changements également en ce qui a trait au leader auquel les Québécois font davantage confiance dans le débat constitutionnel. Robert Bourassa mène toujours avec 20 % des mentions (pas de changement) mais Jacques Parizeau se rapproche avec 18 % (plus 2 %). Notons que l'écart entre les deux chefs, qui était de 10 points au début de la campagne, a été réduit à deux points.

Il reste toutefois que M. Bourassa a peu souffert de la publication du contenu de la conversation Wilhelmy-Tremblay, puisqu'il n'a perdu qu'un point en deux semaines.

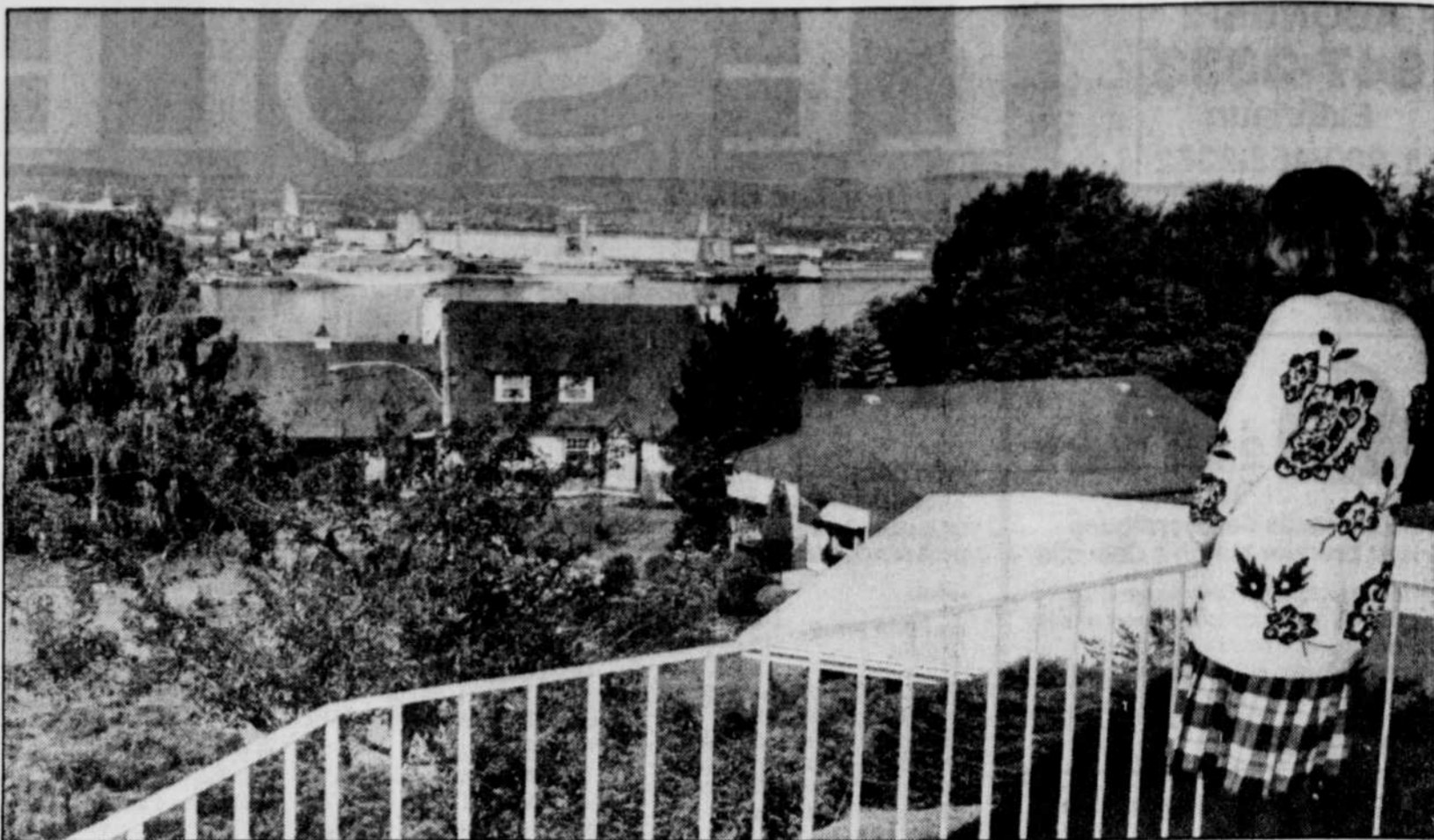
Lucien Bouchard est toujours troisième, mais il a perdu 2 points à 9 %. Il faisait 16 % au début de la campagne. Cette baisse de sept points s'explique sans doute par le fait que ce sont surtout MM. Bourassa et

Parizeau qui bénéficient de l'attention des médias.

MM. Pierre Elliott Trudeau (7 %) et Jean Allaire (6 %) perdent chacun un point, alors que les cotes de Brian Mulroney (6 %) et Jean Chrétien (2 %) ne changent pas.

Notons que le Parti libéral reprend une mince avance de deux points sur le Parti québécois. Si des élections avaient eu lieu la semaine dernière, le PLQ aurait reçu 38 % des intentions de vote, le PQ 36 %, le NPD-Québec 4 % et le Parti égalité 3 %. Si on ne tient pas compte des 17 % d'indécis, on obtient le résultat suivant : PLQ, 46 % ; PQ, 44 % ; NPD-Q, 5 % ; PE, 4 %, autre parti, 1 %.

Par rapport à la semaine dernière, le PLQ gagne trois points et le PQ en perd trois. Compte tenu de la marge d'erreur, ces changements ne sont pas significatifs.



Du balcon d'Hélène Houle, une résidente de la rue Marguerite d'Youville, à Lévis, le regard embrasse la Citadelle, le Château Frontenac et le bassin Louise, mais tout cela pourrait changer si le projet d'habitation à haute densité se réalise à côté de sa résidence.

Un projet d'habitation avec vue sur le fleuve suscite la controverse à Lévis

LÉVIS — Le domaine du monastère du Précieux Sang, un des plus beaux sites patrimoniaux du Vieux-Lévis ayant pour point de mire le Château Frontenac, est en passe de se transformer en zone d'habitation à haute densité si le promoteur des Jardins du Monastère, Claude Gosselin, obtient de la ville certaines dérogations sur la réglementation en vigueur et surtout l'autorisation de démolir le vieux couvent qui date de 1916.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Mais des résidents du quartier n'entendent pas se laisser convaincre aussi facilement par les arguments de leur voisin Claude Gosselin qui, il n'y a pas si longtemps, luttaït farouchement avec eux contre l'implantation d'un projet semblable sur le même emplacement. Sauf que depuis, Claude Gosselin a acquis le domaine et le couvent du monastère couvrant 1,8 acre de terrains à la suite de la faillite du dernier promoteur en lice, Paré et Associés. Il a racheté le tout pour la somme de 550 000 \$. Et aujourd'hui, il propose à ses voisins ce qu'il appelle une « version améliorée » du projet de condos qu'il avait pourtant contesté en 1989, faisant même signer une pétition.

Claude Gosselin, de concert avec la ville de Lévis, avait convié, récemment, ses concitoyens des rues Saint-Louis, Marguerite d'Youville et Saint-Onésime à une réunion d'information, d'abord pour présenter les nouveaux plans des Jardins du Monastère qui ne comportent plus que 115 unités d'habitation au lieu des 175 proposées par l'ancien promoteur. Une concession importante, a-t-il souligné, qui sacrifie beaucoup à la rentabilité du projet ». En cours de discussion, M. Gosselin a aussi tenu à rappeler que légalement il avait toute liberté de réaliser le projet de 175 unités qui, celui-là, se trouve conforme à la réglementation municipale de 1988.

Mais pour Hélène Houle, l'idée même d'avoir un mur de 175 condos à côté de sa propriété qui, en plus de lui bloquer la vue, viendrait empiéter sur son intimité, la fait frémir. « Vous savez bien que ça n'a pas de bons sens », a-t-elle lancé au promoteur. Hélène habite là depuis 25 ans et elle croit que les résidents installés dans un quartier devraient avoir des droits acquis. Ce qui l'inquiète personnellement, ce sont les marges de recul qui, d'un promoteur à l'autre, se rétrécissent toujours davantage. Dans le projet de Claude Gosselin, on prévoit des marges de recul de 27 mètres au lieu des 34 mètres autorisés. C'est là une des modifications qui devraient être apportées à la réglementation municipale. Hélène Houle s'y oppose pour préserver sa qualité de vie, mais aussi parce qu'en achetant la propriété, il y a 25 ans, elle dit avoir cédé du terrain à la ville pour qu'elle en fasse un passage piétonnier. Maintenant, elle refuse d'être victime de sa générosité.

Démolition du couvent

Mais la véritable épine dans le projet, c'est le couvent des soeurs, construit en 1916 et auquel le ministères des Affaires culturelles a

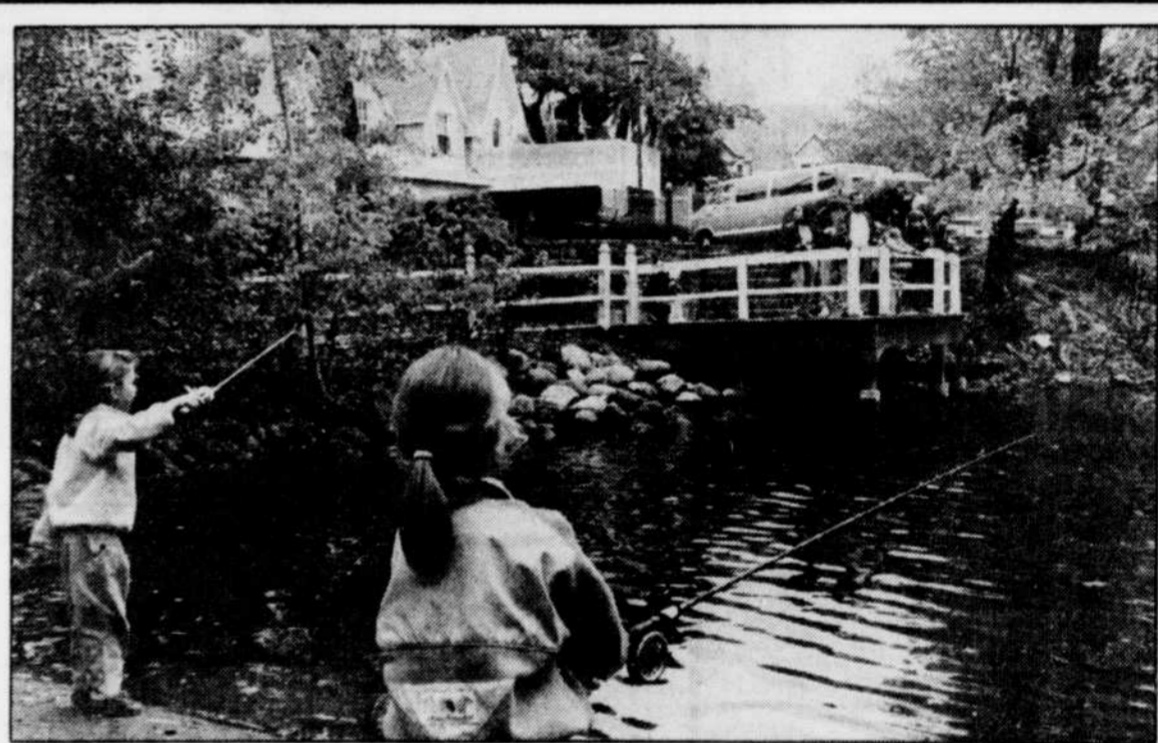
accordé la cote de haute valeur patrimoniale. Dans les faits, cela n'empêche pas sa démolition parce que l'édifice n'est pas classé. En somme, seule la ville de Lévis pourrait préserver le couvent en refusant de donner le permis de démolition, sauf que la demande du promoteur a été déposée avant l'adoption du nouveau règlement sur le patrimoine.

Or Claude Gosselin affirme sans ambages que le couvent n'est pas

recyclable à cause de la faiblesse de sa structure qu'il a fait vérifier par des ingénieurs. Il ajoute : « Et ce n'est pas ma position de conserver des bâtiments historiques ». Le conseiller Clément Samson, responsable du patrimoine à la ville de Lévis, abonde dans le même sens que Claude Gosselin pour ce qui est de la valeur structurale du bâtiment, mais il préférerait certes pouvoir sauver le couvent. Or le règlement sur le patrimoine n'est pas apprécié de tous les contribuables, et plusieurs ont déjà fait savoir qu'ils préfèrent payer moins de taxes plutôt que de s'en voir rajouter pour préserver le patrimoine.

M. Gaston Cadrin, du Groupe d'initiatives et de recherches en aménagement du milieu, n'est pas

étonné par cette réaction. Néanmoins son groupe voudrait que la ville rachète le domaine du Monastère, qu'elle lui redonne un zonage public et qu'elle recycle le couvent. M. Cadrin y propose en lieu et place un mini-centre des congrès avec des espaces de verdure et des jardins. A ses yeux, c'est le plus beau site de la région. Même du Château Frontenac, on n'a pas un aussi beau point de vue qu'ici, soutient-il. Giram a fait ses représentations à la ville lors des consultations publiques de la semaine dernière. Et beaucoup d'autres citoyens s'y sont également présentés pour faire modifier un point ou une autre de la nouvelle réglementation qui régira désormais le plan d'urbanisme adopté en décembre 1991.



De belles truites en ville !

Quelques dizaines d'amateurs de pêche ont profité du beau temps et de l'invitation du directeur général Michel Bélanger, du Château Bonne Entente, à Sainte-Foy, pour aller lancer leur ligne dans l'étang où nageaient des centaines de truites. L'un des clients de l'hôtel, M. Robert Beaulieu, résident de Pohénégamook, s'est vu remettre, en attrapant une mouchetée de 15 pouces et demi, la plus grosse de la journée, un forfait d'une journée au Georgesville de Saint-Georges de Beauce, tandis que M. Gilles Emond, du chemin Sainte-Foy, a mérité un brunch du dimanche pour deux adultes et deux enfants, avec la deuxième plus grosse prise, 13 pouces et demi. Le troisième a été M. Donald Mallet, de Cap-Rouge, avec une truite de 13 pouces, qui lui a valu un buffet du dimanche. Quant au jeune Pierre-Luc Bégin de Cap-Rouge, avec sa « petite » truite de 11 pouces, il pourra profiter d'un buffet du dimanche soir avec ses parents.

Un des pivots de la vie de quartier

Les écoles primaires comptant moins de 250 élèves représentent souvent le dernier rempart contre l'effritement de la communauté dans les milieux ruraux. En ville, elles constituent un des pivots de la vie de quartier. Elles nécessitent cependant la participation de tous dans un vrai partenariat, a déclaré hier le ministre de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé. Le député de Portneuf, qui était conférencier invité à la séance de clôture d'un colloque de trois jours rassemblant 1200 participants à Québec, a assuré les enseignants, directeurs d'école, commissaires et administrateurs des commissions scolaires qu'ils ont été entendus.

Sélect 42

7-12-20-33-35-38

(complémentaire)

22

mise-tôt

7-21-24-38

EXTRA

280528

6/49

8-12-22-39-40-44

(complémentaire)

17

LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-10-92

9-8-4

7-3-8-7

MAGASINEZ

LUNDI 12 OCTOBRE

NOS TROIS MAGASINS SERONT

OUVERTS DE 9H30 À 17H30

BON CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCES

À TOUS!

la maison
simons

PLACE STE-FOY GALLERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LE RÉFÉRENDUM



OUI La campagne au fil des jours NON

Aide-mémoire
Aujourd'hui, nous ajoutons à notre aide-mémoire les principaux moments qui ont marqué le débat au cours de la semaine écoulée.

La caricature de la semaine

Dimanche 4 octobre

LESOLEIL
Le chef du NON et Bouchard doivent des excuses aux aînés Bourassa somme Parizeau

Diane Jules s'excuse, mais pas les ténors du NON

Une «nouvelle affaire des Yvettes»

Bourassa somme Parizeau et Bouchard de présenter des excuses publiques aux personnes âgées.

Lundi 5 octobre

LESOLEIL
Parizeau s'excuse pour tenter de mettre un terme à «l'affaire Diane Jules»

LESOLEIL
Diane Jules et les aînés Parizeau s'excuse

Jeudi 8 octobre

LESOLEIL
Bourassa a perdu, dit un ministre de C.-B.

Bourassa seul contre 9 provinces
Selon le ministre des Affaires intergouvernementales de la Colombie-Britannique, Moe Sihota, le chef du gouvernement québécois, Robert Bourassa, s'est buté à un mur à Charlottetown sur la question de la société distincte et de l'égalité des provinces.

Vendredi 9 octobre

Guy Lafleur fait une nouvelle sortie pour le camp du OUI
Mulroney réussit à Québec le coup de ramener l'ex-joueur de hockey, Guy Lafleur, sous les réflecteurs du camp du OUI.

Mulroney ramène Guy Lafleur sous les réflecteurs du OUI

Infographie, LE SOLEIL

Bourassa travaillera seul... près du téléphone

Robert Bourassa a suspendu sa tournée référendaire, hier après-midi, pour se préparer au débat télévisé qui doit marquer le point central de la campagne référendaire.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Dès hier soir, il a tenu une longue séance de travail avec ses principaux conseillers pour revoir les principaux points de l'Accord de Charlottetown.

Le ministre Gil Rémillard participait à cette rencontre en compagnie du secrétaire du conseil exécutif, Benoît Morin, qui a dirigé l'équipe de conseillers légaux québécois chargée de la rédaction des textes juridiques. Le chef de cabinet du premier ministre, John Parisella, le sous-ministre de la Justice, Jacques Chamberland, et l'incontournable conseiller spécial de M. Bourassa, Jean-Claude Rivest, étaient également de la partie.

Jusqu'au face-à-face crucial de demain soir, M. Bourassa travaillera seul à ses bureaux de Montréal ou à sa résidence privée. Il pourrait au besoin requérir la présence de l'un ou l'autre de ses conseillers pour alimenter sa réflexion, entre ses deux séances quotidiennes de natation.

Son instrument de travail privilégié, le téléphone, ne sera cependant jamais bien loin, et ses proches conseillers ont certainement été avisés de se tenir près d'un appareil téléphonique... à l'abri de toute écoute électronique.

M. Bourassa scrute les textes juridiques de l'entente qui l'attendaient à son arrivée à Baie-Comeau, jeudi soir. Il n'est pas question pour le chef du OUI de participer à un exercice de simulation de ce face-à-face historique, indiquait, hier, son attachée de presse, Sylvie Godin.

Habile tacticien politique, Robert Bourassa multiplie depuis quelques jours les attaques contre le chef du OUI, Jacques Parizeau, qu'il voudrait bien placer sur la défensive, s'assurant ainsi d'un avantage psychologique dès le départ.



Robert Bourassa s'est adressé à des partisans du OUI, hier, à Montréal.

Parizeau passe au peigne fin le texte juridique de l'Accord

QUÉBEC — En prévision du débat des chefs de demain soir, le président du comité national référendaire du NON, M. Jacques Parizeau, prend congé de la caravane du NON pour refaire le plein. Il ne se livrera pas à de longues et intensives séances préparatoires de travail.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le chef des troupes du NON s'accordera quelques séances de travail avec son chef de cabinet, M. Hubert Thibault, et son principal conseiller, M. Jean Royer.

Le contenu de l'argumentation de M. Parizeau a été élaboré bien avant la confirmation, jeudi, de la tenue de l'affrontement télévisé entre les deux chefs politiques du Québec. «A vrai dire, nous nous préparons à ce débat depuis le tout début de la campagne référendaire», signale Jean Royer.

Il y a un mois, dès que le réseau TVA conviait MM. Bourassa et Parizeau à un tête-à-tête devant les caméras, le président du Parti québécois acceptait d'emblée l'invitation du réseau privé. On préférerait cette formule à celle de l'interpellation à l'Assemblée nationale, proposée initialement par M. Bourassa. Jacques Parizeau refusait de participer à un tel type d'affrontement compte tenu que la «règle de pertinence» ne s'applique pas à l'Assemblée nationale. «A mes questions, le premier ministre peut me réciter l'annuaire

téléphonique s'il le veut sans que personne le ramène à l'ordre.»

Les textes juridiques

Selon M. Royer, le président du NON ne se prêtera pas à une simulation de débat dans lequel l'un de ses conseillers se serait transformé en Robert Bourassa, il passera cependant au peigne fin les textes juridiques de l'Accord de Charlottetown qui lui ont finalement été transmis vendredi soir au quartier général du camp du OUI.

M. Jean Royer insiste pour dire que tout le travail de contenu a été fait lors de l'élaboration de la campagne référendaire alors que M. Parizeau et un certain nombre de ses conseillers (juristes et économistes) ont analysé sous toutes les coutures le texte de l'entente constitutionnelle du 28 août.

Si le contenu du message est «essentiellement prêt», affirme Jean Royer, il ne reste que l'image «télévisuelle» de Jacques Parizeau. A ce chapitre également, on ne prévoit pas de séance chez l'esthéticienne, de séjour sous la lampe solaire ou encore d'une retraite fermée dans le bois. Seulement un

peu de repos pour celui que les sondages placent derrière M. Bourassa en ce qui a trait à la popularité des chefs, même si l'option du NON tient confortablement la position de tête.

«M. Parizeau fait de la télévision depuis 1960. Il connaît le médium. Ce n'est pas comme au début des années 1960, à l'époque des débats Jean Lesage-Daniel Johnson ou John Kennedy-Richard Nixon, alors que tout ce beau monde devait se familiariser avec ce nouveau moyen de communication qu'était le petit écran», précise Jean Royer. De passage vendredi à Jonquière, M. Parizeau a fait une petite répétition publique devant les caméras des étudiants de l'option Art et Technologie des médias du collège de l'endroit, en abordant les quatre thèmes du débat : le partage des pouvoirs, les autochtones, la société distincte et les institutions fédérales.

De plus, souligne le proche collaborateur du président du Parti québécois, Robert Bourassa ne représente pas un mystère pour Jacques Parizeau. Les deux hommes avaient d'ailleurs croisé le fer lors d'un débat dans la circonscription de M. Parizeau en 1980 à l'occasion du référendum.

Quant à la stratégie que déploiera le leader du camp du NON demain, on tient à garder le suspense. Pariez que Jacques Parizeau tirera à boulets rouges sur l'Accord de Charlottetown.

Attaquera-t-il la crédibilité du chef du gouvernement du Québec, qui en prend déjà passablement pour son rhume par les temps qui courent, en relevant des passages de la conversation Diane Wilhelmy-André Tremblay sur «l'écrasement» de M. Bourassa à Charlottetown? C'est à voir.

Le 11 novembre 1962, au réseau français de Radio-Canada Le débat Lesage-Johnson, une première au Québec

QUÉBEC — Les adversaires politiques ne ratent aucune tribune pour s'enguirlander à qui mieux, mais au Québec le face-à-face télévisé leur répugne. Lors du débat Bourassa-Parizeau de demain, ce sera en effet la première fois en 30 ans que le premier ministre et le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale croiseront ainsi le fer devant des millions de téléspectateurs.

par ROGER BELLEFUEILLE
LE SOLEIL

C'était le 11 novembre 1962, un dimanche, à trois jours des élections provinciales dont l'enjeu majeur était la nationalisation de l'électricité. Le petit écran était encore en noir et blanc. Le face-à-face oppose Jean Lesage et Daniel Johnson. On estime à deux millions les francophones qui se sont branchés au réseau français de la télévision radio-canadienne... de Moncton à Sudbury pour être témoin de cette première canadienne.

Un autre match, cette fois entre les As de Québec et l'équipe de Rochester, avait dû, à cause du débat, être disputé en après-midi

plutôt qu'en soirée. La chronique du temps rappelle aussi qu'un spectacle de Gilles Vigneault, prévu pour le même soir à Rimouski, avait dû être annulé, les gens ayant majoritairement opté pour le show des politiciens plutôt que pour celui du poète-chansonnier de Natashquan.

C'est feu Raymond Charette qui avait été désigné par la Société d'État comme modérateur. Le choix des six journalistes qui devaient cuisiner les pugilistes à tour de rôle avait par ailleurs été difficile. Il avait d'abord été convenu que chaque parti choisirait chacun trois scribes, mais les trois ayant eu la faveur des libéraux se désistèrent. Ce sont donc les six journalistes qui avaient participé précédemment à deux confé-

rences de presse télévisées, l'une de M. Lesage et l'autre de M. Johnson, qui devinrent les rôtisseurs.

Un «jab» de Lesage sur l'achat d'actions de la part de Johnson dans la Corporation du gaz naturel — un cas patent de conflit d'intérêt — déstabilisa son adversaire. Nerveux, le chef de l'Opposition fut rappelé deux fois à l'ordre pour avoir, en violation des règles du débat, interrompu le premier ministre.

On a rapporté que Lesage gagna la faveur populaire au cours de ce débat en s'adressant directement aux téléviseurs et non à son «challenger». Ses «soigneurs», toujours selon la chronique du temps, auraient pris conseil auprès des experts de John F. Kennedy, qui deux ans plus tôt avait eu raison d'un Richard Nixon, moins télégénique et charismatique.

Le NON jouissant d'une avance assez confortable dans les sondages, les observateurs sont d'avis

que le président du Comité du NON, Jacques Parizeau, risque plus de perdre des atouts dans ce débat que son homologue du comité du OUI.

Le simple électeur jugera si l'exercice lui aura permis de se brancher d'une façon plus informée où s'il ne s'est agi en somme que d'une pâle imitation de Parler pour parler.

Des spécialistes se sont penchés sur l'impact de tels débats sur l'opinion électorale.

L'un d'eux, le politologue Denis Monière, écrit à ce sujet : «S'il est certain que les débats modifient le déroulement des campagnes électorales et les stratégies des partis, leur effet sur le résultat du vote est moins évident car d'autres facteurs peuvent intervenir durant la campagne, qui annulent ou amoindrissent l'impact sur les intentions de vote.»

Calendrier du jour

Voici l'ordre du jour prévu des principaux partisans du OUI et du NON.

Par La Presse Canadienne

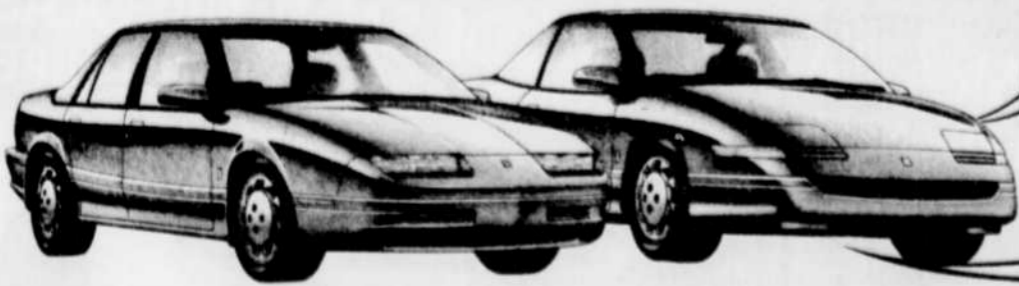
Le premier ministre Robert Bourassa et la caravane du OUI sont en tournée référendaire dans la région de Montréal.

Dans le cadre de l'émission «L'événement», Pierre Nadeau interview le chef du Non Jacques Parizeau.

Lancement des activités du comité du Non dans la circonscription de Berthier avec la participation du vice-président du Parti québécois Bernard Landry.

Le ministre de la Santé Benoît Bouchard rencontre des citoyens de l'endroit.

UNE NOUVELLE INVENTION À SAINTE-FOY...



Panneaux latéraux en polymère résistant aux coups et à la corrosion

L'automobile réinventée de toutes pièces

Système d'échappement en acier inoxydable

Découvrez les meilleures idées réunies dans les nouvelles Saturn SL, SL1, SL2 et coupé sport SC chez :



une approche réinventée...
3330, rue Watt (angle Duplessis et Charest)
Sortie Blaise-Pascal (418) 653-1312



LE RÉFÉRENDUM

Citations du jour

Voici quelques déclarations faites hier par certains des principaux acteurs de la campagne référendaire des comités du OUI et du NON.

« Il (le fédéral) est tenu de négocier, mais jamais de conclure des ententes » — Jacques Brassard, porte-parole du comité du NON au sujet de l'engagement de négocier du fédéral dans une dizaine de secteurs.

« Nous avons noté un revirement remarquable dans les opinions au cours des dernières 48 heures, à mesure que les gens considèrent la question, tout simplement parce qu'ils ont reçu l'accord de Charlottetown par la poste. Ils se sentent plus en sécurité, plus confiants à propos du OUI, et plus inquiets face au NON. » — Le premier ministre Brian Mulroney, à Steinbach, au Manitoba.

« Ce sera plus difficile pour le gouvernement, mais ce sera très bénéfique pour la démocratie. » — Le chef libéral Jean Chrétien, répondant aux critiques de ceux qui considèrent que l'accord, une fois appliqué, affaiblirait le gouvernement fédéral. Il prenait la parole au congrès annuel de la Fédération des municipalités de Terre-Neuve et du Labrador.

« Si vous désirez mon départ, et du même coup, celui de Jean Chrétien et de Mme McLaughlin comme cadeau de Noël, vous devrez en parler aux autres. » — Le premier ministre Brian Mulroney à propos de l'éventualité de sa démission, si l'accord était ratifié, sa « mission » étant ainsi complétée.

par La Presse canadienne

Bourassa passe aux attaques personnelles

MONTREAL — Loin de « se calmer » comme l'y enjoignait Jacques Parizeau, le chef du OUI, Robert Bourassa, a retrouvé hier le ton du politicien en campagne électorale pour accuser Lucien Bouchard de s'être réfugié à l'ambassade du Canada, à Paris, plutôt que de défendre les intérêts du Québec en 1985.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Depuis quelques jours déjà, M. Bourassa hausse le ton à l'égard des ténors du NON et est passé aux attaques personnelles à l'occasion de sa dernière sortie publique avant le débat télévisé de demain soir.

Non seulement reproche-t-il à Lucien Bouchard d'avoir « accepté l'une des ambassades les plus somptueuses au monde » mais d'y avoir également « compliqué la tâche du Québec ». De la même façon qu'il « a compliqué la tâche du Québec comme ministre de l'Environnement » du gouvernement fédéral, ajoute le chef du clan du OUI.

Pourtant, au lendemain du Sommet francophone tenu à Québec, en 1987, M. Bourassa avait vanté le travail accompli par l'ambassadeur Bouchard et il a réitéré ces compliments quand M. Bouchard s'est porté candidat conservateur, dans Lac-Saint-Jean, en juin 1988.

Hier, devant un auditoire partisan de la circonscription de Lafontaine, une enclave libérale dans le château fort péquiste de l'est de Montréal, M. Bourassa s'en est pris également au chef du PQ, Jacques Parizeau. « Ou était-il en avril 1981 quand son gouvernement a renoncé au droit de veto du Québec? Est-ce qu'il était debout, assis ou écrasé? »

Le chef du OUI se défend bien sûr de recourir ainsi à des tactiques déloyales contre ses adversaires du clan du NON. « Ou sont les basses tactiques? Il m'accuse d'avoir trahi le Québec. Qui a commencé à utiliser les basses tactiques? Je ne fais que répéter ce que Parizeau a déjà dit sur Lucien Bouchard », rétorque-t-il au grand plaisir des partisans qui s'étaient massés autour des journalistes qui l'interrogeaient à l'issue de cette assemblée.

Visiblement décidé à écorcher les ténors du NON, Robert Bourassa a choisi d'en rajouter en qualifiant « d'amuseur public de grand talent » le critique constitutionnel du PQ, Jacques Brassard, qui commentait hier les textes juridiques de l'entente de Charlottetown. Pourquoi le chef du NON ne commente-t-il pas lui-même ces textes qu'il demande depuis des semaines plutôt que d'y déléguer « un des meilleurs comédiens du

PQ » qui répète toujours « la même rengaine »?

Le chef du OUI était de toute évidence heureux d'avoir en main des textes juridiques qui, selon lui, non seulement confirment l'entente de Charlottetown mais l'améliorent « dans certains cas ». Des textes juridiques qui marquent, prévoit-il, « un nouveau départ » dans cette campagne référendaire.

Robert Bourassa refuse cependant de prendre ouvertement à son compte la déclaration de son allié Brian Mulroney qui, dans une entrevue au SOLEIL vendredi, indiquait qu'un NON à l'entente de Charlottetown marquerait « la fin du développement du Grand Nord du Québec ». Le chef du OUI préfère plutôt dire que si l'entente est acceptée, « nous aurons un climat de paix avec les autochtones qui peut favoriser le développement de la Baie James. »

Les élus municipaux malmèment Ryan

MONTREAL (PC) — Le ministre québécois des Affaires municipales et de la Sécurité publique, Claude Ryan, a eu maille à partir avec des interlocuteurs de l'Union des municipalités régionales de comté hier à Montréal.

Devant les élus municipaux, M. Ryan était visiblement sur la défensive.

M. Ryan a ainsi dû répondre à des questions de certains élus qui, visiblement, n'avaient pas encore digéré la réforme Ryan, qui transférait des pouvoirs aux municipalités sans y adjoindre les fonds à l'avenant.

« Est-ce que les transferts de pouvoirs du fédéral au provincial vont se faire de la même façon

que ce que vous avez fait du provincial aux municipalités, soit pour alléger le déficit? », a demandé un élu municipal au ministre Ryan.

« Il s'agit d'un désengagement avec compensations financières », a rappelé le ministre.

« Est-ce que votre ministère accepterait des ententes avec les municipalités qui comprendraient 50 % de conditionnels? », demande encore un élu. « Non, mais ce n'est pas le cas ici », a rétorqué M. Ryan, irrité.

Le texte publié hier est conforme à l'Accord

MONTREAL (d'après PC) — Le projet de texte juridique rendu public hier est conforme au contenu de l'entente constitutionnelle de Charlottetown et, sauf quelques modifications mineures d'ordre technique, il devrait être adopté par les dirigeants politiques advenant une acceptation de l'entente par les Canadiens au référendum du 26 octobre.

Il reprend souvent mot par mot des chapitres de l'accord du 28 août et ne contient aucune surprise, comme certains le craignaient ces derniers temps.

Le document de 51 pages contient quelques variantes par rapport au texte de Charlotte-

town, comme le processus de modification de la nomination des juges de la Cour suprême qui pourra se faire selon la formule 7-50, c'est-à-dire l'accord de sept provinces représentant au moins

50 % de la population canadienne. Mais une telle application du 7-50, a expliqué le ministre québécois responsable du dossier constitutionnel, Gil Rémillard, demeure restreinte et hypothétique puisque le gouvernement fédéral et le Sénat devront donner leur consentement pour modifier le mode de nomination des juges de la Cour suprême.

Principaux points

La clause Canada (société distincte du Québec, droits individuels et collectifs, droits des autochtones) demeure telle quelle, la composition et le mode d'élection des membres du nouveau Sénat, la réforme de la Chambre des Communes (composée d'au moins 25 % de députés venant du Québec), la Cour suprême du Canada, l'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser, l'union sociale et économique, les rôles et responsabilités des différents gouvernements, le partage des pouvoirs incluant le retrait d'Ottawa de six

champs de compétence (affaires municipales et urbaines, tourisme, loisirs, logement, mines et forêts), le droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale, entre autres, sont consacrés dans le texte juridique.

Le Québec verrait le nombre de ses députés à la Chambre des Communes passer de 75 à 93. À l'issue du recensement de 1996, huit nouveaux sièges seraient adjugés dont trois à l'Ontario, trois à la Colombie-Britannique et deux à l'Alberta.

Au sujet des juges de la Cour suprême, le texte juridique précise que le Québec fournira une liste de cinq noms (il n'y avait pas de limite dans l'accord de Charlottetown) parmi lesquels le fédéral pigera pour une ou des nominations au plus haut tribunal du Canada.

Le Québec maintient son droit de veto en matière d'immigration à tout changement de l'entente administrative déjà conclue avec Ottawa.

RÉSULTATS

Loto-Québec

Extra		Banco	
Tirage du 92-10-10		Tirage du 92-10-10	
NUMÉROS	LOTS	6 7 8 14 16	
2 8 0 5 2 8	100 000 \$	17 21 25 26 30	
8 0 5 2 8	1 000 \$	34 36 43 47 51	
0 5 2 8	250 \$	53 59 62 64 69	
5 2 8	50 \$		
2 8	10 \$		
8	2 \$		

Prochain tirage: 92-10-12

SELECT		GAGNANTS		LOTS	
Tirage du 92-10-10					
7 12 20 33 35 38	22	6/6		5/6+	
Numéro complémentaire: 22		5/6		4/6	
MISE-TÔT 7 21 24 38		3/6			
GAGNANTS	LOTS	Ventes totales:			
		Gros lot à chaque tirage:			
		1 000 000,00 \$			

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

60947486

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de **3 500** points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

code du 12-10-92

CLUB Multi points

10

L'OTOPOMPIER 92

NUMÉRO GAGNANT

DU TIRAGE DU:

8 octobre 1992

G56977

1er oct. 92: **G53079**
24 sept. 92: **B45632**

SOLDE MI-SAISON

33%

de rabais

Automne 92

BEDO

Basique ou dernier cri... toujours abordable

1161, rue St-Jean

En exclusivité, de la collection

MAYERLINE

importée de Belgique

Collection automne-hiver 1992-93

PERREAULT

Place Ste-Foy - Tél. : (418) 658-0081 Les Galeries de la Capitale - Tél. : (418) 626-7322

GÔTEZ LE SOLEIL DE LA GUADELOUPE

(IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ)

647-3333 1-800-463-2362

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

FÉLICITATIONS M. A. LAVERDIÈRE, DE SAINT-NICOLAS

LE SOLEIL VOUS OFFRE UNE SEMAINE POUR DEUX À LA GUADELOUPE

TIRAGE DU 8 OCTOBRE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE FERRANT THIBAUT-PEAT MARWICK THORNE

LE RÉFÉRENDUM

Brassard estime que le texte juridique reflète le contenu de l'entente du 28 août

QUÉBEC — « Les reculs et les abandons consentis par le premier ministre Bourassa à Charlottetown sont confirmés par le projet de texte juridique », estime le critique du Parti québécois en matière de questions constitutionnelles, M. Jacques Brassard.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Réagissant hier à Québec au nom du comité référendaire du NON à la publication du texte juridique de l'Accord de constitutionnel de Charlottetown, le député de Lac-Saint-Jean a affirmé que le document d'une cinquantaine de pages élaboré par les juristes des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des groupes autochtones reflétait fidèlement le contenu de l'entente du 28 août.

« Il n'y a pas beaucoup de surprises dans le texte juridique. Ça ne veut pas dire que c'est réjouissant », prévient M. Brassard. « L'écrasement de M. Bourassa est simplement mis en forme juridique. Les reculades et les défauts de l'entente de Charlottetown ne sont pas pour autant effacés ou corrigés. » Selon lui, on n'y retrouve pas la substance de Meech. Quant à la clause de la société distincte, elle est toujours aussi restrictive et noyée parmi les caractéristiques fondamentales inscrites dans la clause Canada.

Jacques Brassard ajoute « que les priorités et les aspirations du Québec n'ont pas été retenues pas plus dans le projet de texte juridique que dans l'Accord de Charlottetown. Notre jugement sur les résultats de la négociation et la

conduite du négociateur en chef du Québec est simplement renforcé. L'entente est mauvaise et la performance de M. Bourassa a été lamentable ».

Le député péquiste note qu'il ne partage pas l'avis du constitutionnaliste de l'université de Montréal, Me Jose Woehrling, un proche du camp du NON, qui voyait des améliorations pour le Québec au niveau du Sénat, et plus particulièrement en ce qui a trait à la nomination des membres de la Chambre Haute. « J'ai de la difficulté à déceler des différences majeures entre l'entente et le texte juridique. Il n'y a pas de gains substantiels ni d'autres reculs ». À son avis, l'égalité des provinces au Sénat est confirmée.

Frappant en relève du président du comité du NON, M. Jac-

ques Parizeau, qui profitait de quelques heures de congé pour se reposer et se préparer pour le débat de demain soir, M. Brassard a insisté sur le caractère provisoire du texte juridique qui porte le nom officiel de « Projet de texte juridique ». L'élu de Lac-Saint-Jean précise que le document devra obtenir l'assentiment des 17 participants à la table des négociations. Il faut s'attendre, avoue-t-il, à ce que les tractations de coulisse se poursuivent de plus belle jusqu'au 26 octobre.

Pour montrer que le projet de texte juridique « reflète l'Accord de Charlottetown, mais ne l'améliore pas », Jacques Brassard a repris quelques-uns des points majeurs de l'entente.

Au chapitre du partage des pouvoirs, « les carences et les imprecisions » sont maintenues. « C'est l'application du précepte du Christ juste avant son ascen-

sion : Je pars, mais je reste parmi vous ».

Il y voit la « consécration » du pouvoir de taxer et de dépenser du fédéral dans les domaines de juridiction exclusive ou partagée des provinces (culture, main-d'oeuvre et développement régional). Le désengagement d'Ottawa dans ces secteurs doit toujours faire l'objet d'une négociation dans laquelle on n'impose aucune « obligation de conclure une entente ».

En ce qui a trait plus particulièrement à la culture, M. Brassard estime que le texte juridique ne supprime pas « l'escroquerie » contenue dans l'entente de Charlottetown au sujet de la maîtrise d'oeuvre du Québec des politiques culturelles. « En conservant ses responsabilités et toutes ses institutions, le fédéral veut continuer d'occuper toute la place dans le domaine culturel ».



« L'écrasement de M. Bourassa est simplement mis en forme juridique », a déclaré le député de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard.

RECYCLEMENT

- CUIVRE • CHAUDRONS
- ARGENTERIE
- RÉPARATIONS
- ÉTAMAGE • POLISSAGE

HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR. 687-2559

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

45081060

Si non, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3500 points** offerts cette semaine dans **LESOLEIL**

code du 11-10-92

CLUB Multi points

Caisse populaire Desjardins du Village-des-Hurons

AVIS DE CONVOCAZIONE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Caisse populaire invite ses membres à son assemblée générale annuelle qui se tiendra à la date, à l'heure et au lieu indiqués ci-dessous. Les membres pourront alors prendre connaissance du rapport annuel, fixer le rendement sur les parts permanentes, répartir les trop-perçus le cas échéant, élire les dirigeants, adopter les nouveaux règlements concernant la régie interne de la caisse et prendre toute autre décision qui leur est réservée. Une période de questions aux administrateurs est également prévue.

Lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer et peuvent obtenir gratuitement une copie complète des projets de règlements de la caisse et des parts permanentes à la caisse pendant les heures d'ouverture.

Caisse populaire Desjardins du Village-des-Hurons
Lieu: salle Kondiaronk, 90, boul. Bastien, Village-des-Hurons
Date: 28 octobre 1992
Heure: 19 h 30

J.A. Roméo Sioul
Secrétaire
Signé le 5 octobre 1992

La Joconde institut de beauté

Faites le plein jeunesse à notre institut, avec Hydradermie... un soin-plaisir incomparable.

RABAIS DE 10\$ Jusqu'au 24 octobre, un rabais de 10\$ vous sera accordé sur le traitement hydradermie Cour. 60\$

Prime! Avec une **CURE DE 4 TRAITEMENTS HYDRADERMIE (1 par semaine) POCHEtte RENÉ GUINOT GRATUITE** (renfermant: lait démaquillant, 50 ml; lotion tonique, 50 ml; nettoyant douceur, 15 ml et Hydrazone, 5 ml.)

PRENEZ RENDEZ-VOUS DES MAINTENANT **658-0343**

PLACE de la CITÉ
2530, BOULEVARD HOCHELAGA, SAINTE-FOY (QUÉBEC)

En Bref

■ Pagé croit à la victoire du OUI

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé, croit à la victoire du OUI, mais il s'attend à ce que « la marge soit très mince ». C'est ce que l'homme politique a déclaré au SOLEIL, hier, alors qu'il venait de prononcer une conférence devant 1200 participants au colloque sur les petites écoles (moins de 250 élèves) et les classes multiprogrammes, c'est-à-dire celles où deux niveaux scolaires se retrouvent dans le même local. Selon M. Pagé, deux semaines et demie avant le référendum de 1980, le camp fédéraliste tirait de la patte et, finalement, c'est lui qui l'a remporté. Le ministre pense que le débat Bourassa/Parizeau de demain soir permettra à la population de prendre connaissance pour la première fois de la substance même des offres — et que cela aura des retombées positives pour le OUI.

■ L'UMRCQ ne prend pas position

MONTREAL (PC) — L'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) ne prendra pas position dans le débat référendaire actuel. Dans le cadre du congrès annuel de l'organisme regroupant 1125 municipalités locales et 89 municipalités régionales de comté, son président, M. Roger Nicolet, a indiqué, hier à Montréal, que « l'UMRCQ ne compte pas des membres individuels, mais des villes », et qu'il n'était pas souhaitable de se prononcer au nom de tous. Lors des audiences de la commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec, l'UMRCQ s'était prononcée en faveur d'une décentralisation massive de la fédération canadienne. M. Nicolet siègeait même au sein de la commission. Cette fois, l'UMRCQ et son président ont refusé de prendre position de façon formelle. À chacun de faire son choix, a résumé M. Nicolet.

VENTE ANNIVERSAIRE

Demain, lundi 12 octobre, Jour de l'Action de grâce, nous sommes ouverts.

20% de rabais sur toute la marchandise de saison
Sont exclus les accessoires, bas, collants, sous-vêtement et les vêtements d'extérieur DEER MOUNTAIN.

30% à 40% de rabais sur une sélection de manteaux.

50% de rabais sur une sélection de gants et mitaines.

concept mode **clément** 0-20 ans

Québec Saint-Georges Chicoutimi Rivière-du-Loup 626-0006
Montréal Sherbrooke Trois-Rivières Arthabaska Drummondville

L'ÉCOLE DES URSULINES DE QUÉBEC

PORTES OUVERTES

Dimanche 18 octobre 13h30 à 15h30

4, rue du Parloir Québec 692-2612

Depuis 353 ans, nos vieux murs ont entendu bien des conseils et des confidences.

Viens nous visiter, tu verras

- nos deux gymnases ultramodernes;
- nos nouveaux laboratoires;
- nos diaporamas pour connaître notre vie quotidienne;
- notre pensionnat au primaire.

Nous t'offrons:

- une formation intellectuelle de qualité;
- un encadrement humain et respectueux des valeurs évangéliques;
- une vie de groupe unique;
- un service d'après-classe au primaire;
- une grande variété d'activités parascolaires

AUX URSULINES j'ai ma place

COURS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

METTES DU SOLEIL DANS VOTRE QUOTIDIEN

LESOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

Le Massif se développe

Petite-Rivière: investissement de 10 millions \$

DES L'AUTOMNE 92, DES REMONTEES MECANIQUES vous mèneront au sommet des pistes. Les remontées mécaniques favorisent un concept de ski de se marier à l'écologie.

TERRAINS FACE AU FLEUVE 12600 \$

210 \$ / mois PENDANT 5 ANS PAS DE COMPTANT

32300 PIEDS CARRÉS MINIMUM

Site de villégiature 4 saisons pour résidence secondaire 1 heure de Québec Près du Massif qui recevra des remontées mécaniques à l'été 1992 Site réservé à la villégiature.

POUR INFORMATIONS: Envoyez-nous copie de cette annonce ainsi que vos coordonnées par télécopieur ou (418) 683-9712 Ou encore communiquez avec le responsable du projet: M. Eric Foster, tél.: (418) 683-3579

Le Hameau du Massif est une réalisation de Charles B. Pettigrew et ass. 1091, chemin St-Louis, suite 206, Sillery, G1S 1E2



LE MONDE

La Bosnie craint d'être trahie par les Croates

SARAJEVO (NYTNS, AFP) — Quand les forces nationalistes serbes se sont emparées de la ville bosniaque de Bosanski Brod, cette semaine, il s'agissait plus que d'un autre revers pour le gouvernement musulman de la Bosnie.



Trois enfants ont été tués et 10 autres blessés, hier, par un tir de mortier dans le centre-ville de Sarajevo. La mère et la soeur de l'un des jeunes tués, Samra Kapatonic, ont fondu en larme en apprenant la triste nouvelle.

Les circonstances de cette coûteuse défaite militaire font croire en effet aux dirigeants bosniaques qu'ils ont été trahis par leurs présumés alliés croates.

Depuis sept mois, une force mixte de Croates et de Musulmans assurait la défense de Bosanski Brod contre les assauts dont la ville était l'objet.

Mardi, les combattants croates se sont retirés de la ville, la laissant vulnérable à une offensive serbe.

En l'espace de quelques heures, les chars d'assaut serbe entraient dans la ville.

Cette victoire serbe semble avoir été acquise à la suite d'un accord avec le gouvernement croate, qui soutient toujours appuyer les autorités de Sarajevo.

Dans la capitale bosniaque, de nombreux responsables disent qu'ils croient que la perte de Bosanski Brod fait suite à un accord secret entre Franjo Tudjman, le président croate, et son homologue serbe, Slobodan Milosevic.

« Il y a déjà un cessez-le-feu virtuel entre les Serbes et les Croates », a dit un haut responsable du gouvernement bosniaque, qui a requis l'anonymat. « C'est une trahison d'une importance

historique de la part des Croates », a-t-il ajouté.

D'autre responsables bosniaques ont indiqué qu'en échange du retrait de leurs combattants de Bosanski Brod, les Croates avaient obtenu le départ des forces serbes de la péninsule croate de Dubrovnik. L'armée fédérale yougoslave s'est d'ailleurs retirée de cette zone il y a quelques jours.

Ce départ des troupes fédérales signifie que les militaires de Belgrade ont tous quitté le sol croate, ce qui représente une grande victoire pour Tudjman.

Nouveau raids

Pendant ce temps, l'aviation serbe aurait poursuivi ses bombardements de villes bosniaques. Des bombardements aériens

Gradacac ont fait 19 morts et 34 blessés, dont six grièvement, a indiqué hier soir le radio croate.

La télévision croate a, de son côté, affirmé que l'aviation serbe avait également bombardé Brcko, à 30 km à l'est de Gradacac.

Les forces serbes bosniaques ont démenti avoir violé la résolution 781 du Conseil de sécurité de l'ONU imposant une zone d'exclusion aérienne en Bosnie. De son côté, la FORPRONU s'est déclarée incapable d'informer ou de confirmer le viol de la zone d'exclusion en soulignant qu'elle n'avait pas les moyens de le vérifier.

Les Serbes ont pilonné plusieurs quartiers de Sarajevo où d'intenses duels d'artillerie et des échanges à la mitrailleuse les ont ensuite opposés aux Bosniaques.

L'Irak libère l'artificier américain

KOWEIT (Reuter, AP, AFP) — L'Irak a remis hier à l'ONU l'Américain Chad Hall capturé jeudi à la frontière irako-koweïtienne. Hall sera reconduit aujourd'hui au Koweït, a déclaré un porte-parole de l'organisation internationale.

exactement à 1,3 au sud de la frontière irakienne, au moment de son arrestation.

Le ministère irakien de l'Information a déclaré que la décision de libérer Hall, qui participait aux opérations de déminage au Koweït, avait été prise en raison d'une « certaine confusion qui avait conduit à son interpellation par un officier irakien ».

Autres étrangers emprisonnés

Aux termes de la loi irakienne, toute entrée illégale sur le territoire irakien est passible de un à 20 ans de prison.

Trois techniciens suédois travaillant au Koweït ont ainsi été condamnés récemment à des peines de sept ans d'emprisonnement, malgré les protestations de

Hall a été transféré hier après-midi à Bagdad, à la Mission d'observation des Nations unies pour l'Irak et le Koweït et il est en bonne santé, a dit Abdellatif Kabbadj, porte-parole de l'ONU.

Hall, un artificier, avait été capturé par des policiers irakiens qui, selon l'ONU, travaient pénétré d'un kilomètre au moins en territoire koweïtien. L'employeur de Hall, Val Seccor, a indiqué l'Américain se trouvait



HALL

Stockholm. Deux Britanniques ont également été emprisonnés pour entrée illégale en Irak, dont un, Ian Richter, a été libéré en novembre 1991 après le déblocage par Londres de 125 millions\$ d'avoirs irakiens gelés.

Menace irakienne

Par ailleurs, le ministre irakien du Pétrole, Ousama Abdoul-Razzak al-Hiti, a affirmé hier que Bagdad engagera des poursuites judiciaires contre les banques et institutions financières qui utiliseront les avoirs pétroliers irakiens dont le Conseil de sécurité a ordonné la saisie. « Nous conseillons fermement aux gouvernements, sociétés et autres institutions commerciales de refuser catégoriquement l'application de cette résolution », a dit le ministre.

La plupart des avoirs pétroliers irakiens, évalués à un milliard \$, se trouvent aux États-Unis, en Arabie Saoudite et en Turquie.

Lundi, c'est gratuit chez Ti-Frère...



Installation de tapis gratuite!*

Couvre-planchers
TAPIS DE MARQUE CORONET*
Torsade, 100% nylon, traité contre les taches, différents styles, différentes couleurs.
SEULEMENT 22,99\$ v²
INSTALLATION GRATUITE!

SUPER SAXONY*
Fini velouté, 100% nylon de Dupont, traité contre les taches, plusieurs couleurs disponibles.
SEULEMENT 13,99\$ v²
INSTALLATION GRATUITE!

TAPIS HAUT DE GAMME*
100% nylon, traitement RESISTACHE DE DUPONT, très haute densité.
PRIX TI-FRÈRE 34,99\$ v²
INSTALLATION GRATUITE!

TAPIS D'ENTRÉE
Très résistant, 36", 48" et 72".
À PARTIR DE SEULEMENT 4,99\$ p.l.

TAPIS COMMERCIAL
Avec envers de mousse, 100% polypropylène.
SEULEMENT 3,99\$ v²

PRÉLART DE LUXE
De marque MANNINGTON, garantie 10 ans, envers de P.V.C., sans orage, choix de 10 couleurs.
UNE AUBAINE À SEULEMENT 19,99\$ v²
AVEC CET ACHAT OBTENEZ GRATUITEMENT 1 BOUTEILLE DE NETTOYEUR DE PLANCHER!

CÉRAMIQUE
a. POUR PLANCHERS b. POUR MURS
8" x 8" 1,79\$ pif 6" x 6" 0,99\$ pif
13" x 13" 1,69\$ pif 6" x 8" 1,69\$ pif
16" x 16" 2,49\$ pif 8" x 10" 2,09\$ pif

TUILES
Se posent rapidement et facilement.
EN VENTE À PARTIR DE 22\$ la boîte (0,49\$ pif)

Stores
JUSQU'À 50% DE RÉDUCTION SUR STORES VERTICAUX
Faits de P.V.C. ou d'aluminium, plus de 500 modèles et couleurs disponibles, lamelles de 2" et 3 1/2".
FABRIQUÉ SUR PLACE SELON VOS PROPRES MESURES!

STORE VERTICAL ECONO
Notre modèle le plus économique, idéal pour porte-fenêtre, 72" x 64", lamelles de 3 1/2", faits de P.V.C., disponible dans les couleurs gris, blanc et noir.
LE PRIX LE PLUS BAS À QUÉBEC 39,99\$

STORES HORIZONTAUX À PARTIR DE SEULEMENT 13,99\$
De marque Aluminox, fini lustré, lamelles de 1", blanc, gris, beige et noir.

2 POUR 1 SUR CERTAINS VERTICAUX EN P.V.C.
Achetez-en 2, payez-en seulement 1. Fabriqué selon vos propres mesures, plus de 20 couleurs en stock, lamelles de 3 1/2", très épaisses.
DÉPÊCHEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX!

Papier peint / peinture
PAPIER PEINT IMITATION DE CÉRAMIQUE
Séries discontinuées.
PRIX DE CATALOGUE 43,99\$ r.d.
PRIX TI-FRÈRE 12,99\$ r.d.

PAPIER PEINT PRÉENCOLLÉ ET LAVABLE EN VENTE À SEULEMENT 2,99\$ r.d.

JUSQU'À 20% DE RÉDUCTION SUR TOUS LES PAPIERS PEINTS EN CATALOGUE

PEINTURE TI-FRÈRE
Latex semi-lustré d'intérieur blanc.
PRIX EXCLUSIF 16,49\$ 4 litres
* MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE

Literie et autres
2 POUR 1 SUR DES ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE!
Percale de première qualité, 180 fils au pouce, coton et polyester, vaste choix de couleurs, incluant 1 drap plat, 1 drap ajusté, 1 taie d'oreiller. Achetez un ensemble, TI-FRÈRE vous donne le deuxième!

DOUILLETES ÉCONOMIQUES
Lavables à la machine, très confortables.
PRIX COURANT 59,99\$ (lit une place)
SEULEMENT 24,99\$ (lit une place)

ÉPARGNEZ PRÈS DE 30% SUR DES COUSSINS DÉCORATIFS
Faits de coton chiné, lavables, vaste choix de couleurs.
PRIX COURANT 13,99\$ * (lit une place)
PRIX TI-FRÈRE SEULEMENT 9,99\$

ÉPARGNEZ PLUS DE 10% SUR ENSEMBLES DE DRAPS SANTÉ*
Incluant 1 drap plat, 1 drap contour, 1 taie d'oreiller, faits d'acrylique, plusieurs couleurs, très doux, résistent à l'humidité, une place, deux places, grand et très grand.
À PARTIR DE SEULEMENT 34,99\$ * (lit 1 place)

COUETTES SYNTHÉTIQUES
Faites d'hollifil II, lavables, sans odeurs, non-allergènes, faciles d'entretien, une place, deux places, grand, très grand.
SEULEMENT 49,99\$ (lit une place)

20% SUR SERVIETTES SÉLECTIONNÉES
Les meilleures marques, encore beaucoup de choix de couleurs et de grandeurs.

10% À 40% SUR LES RIDEAUX DE DOUCHES*
Marques reconnues, styles et modèles variés, de plastique ou de coton. PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS!
*(marchandise sélectionnée)

10% SUR TOUS LES ACCESSOIRES DE MAISON
Le plus grand inventaire à Québec: mitaines, nappes, boutonnets, tabliers, napperons et autres.

10% SUR TOUS NOS RIDEAUX DE DENTELLES
De qualité, très à la mode, beau choix de grandeurs.
FAITES VITE, QUANTITÉ LIMITÉE!

«Je vous garantis le meilleur prix pour 5 ans contre n'importe quel concurrent à 100 000 km autour de Québec. Et si vous trouvez un meilleur prix, même 5 ans plus tard, je vous rembourse la différence plus 10% de la différence. Vous verrez, on sait comment se «conduire» avec nos clients!»
- Le célèbre Ti-Frère

215, boul. Hamel, Québec

Garantie 5 ans 100 000 km

TI-FRÈRE
L'UNIQUE MAXI-CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION!

114,50\$

Comment choisir plus beau et payer moins cher!

Bottillon de style western à bout carré, extensible à la cheville. En cuir broissé brun ou noir. Un des nombreux modèles à découvrir dans la nouvelle collection automne-hiver de Jean-Paul Fortin.

JEAN-PAUL FORTIN
LE PLUS GRAND CHOIX DE QUÉBEC

PLACE DE LA CITÉ • PLACE QUÉBEC • PLACE LAURIER • GALERIES DE LA CAPITALE

Des Indiens ont trouvé un vaccin contraceptif

NEW DELHI (AP) — Des chercheurs indiens ont annoncé, vendredi, avoir mis au point le premier vaccin contraceptif, permettant aux femmes de ne pas risquer de tomber enceinte durant un an grâce à une seule injection.

Des tests préliminaires réalisés en Inde ont démontré que le vaccin n'empêche pas la fécondation, mais il permet d'éviter que l'oeuf fécondé ne s'accroche à la paroi de l'utérus. La grossesse prend fin naturellement en moins d'une semaine.

Il s'agit du premier moyen de contrôle des naissances qui fait appel au système immunitaire de la femme. Toutes les autres méthodes (condoms, diaphragmes, stérilets et stérilisation) empêchent physiquement la conception ou utilisent des produits chimiques étrangers au corps (hormones ou stéroïdes), comme la « pilule ».

Les scientifiques qui ont mis au point ce vaccin, après sept ans de recherches, estiment qu'il est sans danger et efficace. Mais il faudra encore plusieurs années pour finir de le tester, et pour le commercialiser dans le monde entier.

« Nous avons prouvé que le vaccin protège les femmes sans produire des effets secondaires. C'est une importante percée », a déclaré le Dr Gursaran Prasad, un éminent immunologue qui dirigeait l'équipe de chercheurs indiens.

Les recherches concernant la limitation des naissances ont une importance toute particulière en Inde : la croissance rapide de sa population est jugée responsable en grande partie du niveau de pauvreté.

Le vaccin a été testé avec succès sur 174 Indiennes, a précisé Suresh Chandran, porte-parole de l'Institut national d'immunologie, de New Delhi, où les recherches ont eu lieu. Au bout d'un an, l'efficacité du vaccin s'estompe et une nouvelle injection est nécessaire.

L'Inde compte 875 millions d'habitants. La population du pays, à moins d'une limitation plus efficace des naissances, pourrait atteindre deux milliards et dépasser celle de la Chine au cours du prochain siècle.

Une course contre la mort en Somalie

GENÈVE (AFP) — Pour empêcher un million de Somaliens de mourir de faim et de maladie, les Nations Unies demanderont à tous les pays, demain et mardi à Genève, de soutenir un « Programme d'action de 100 jours pour l'assistance humanitaire accélérée en Somalie ».

Pour ce plan d'action immédiate, mené avec les organisations non gouvernementales (ONG), 100 \$ sont nécessaires d'ici la fin de l'année.

L'ONU veut faire « une injection massive d'aide alimentaire », renforcer une campagne de vaccination, améliorer urgemment la qualité de l'eau et de l'hygiène, construire des abris et venir les habitants, leur donner simultanément des semences, des outils, des vaccins pour animaux et de la nourriture, ainsi qu'empêcher un nouvel exode de réfugiés et encourager les retours.

Situation unique

« La situation en Somalie est unique. Il n'y a plus de gouvernement qui fonctionne », les combats de clans se perpétuent, souligne l'ONU.

À cause de la sécheresse et de l'insécurité, près de 700 000 Somaliens ont cherché refuge dans les pays voisins, d'abord au Kenya et en Éthiopie et 300 000 autres ont quitté l'Afrique, notamment pour le Yémen.

Les ministres de plusieurs gouvernements doivent participer à cette réunion qui présidera l'ambassadeur Mohammed Sahnoun, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Somalie.

Selon un responsable de l'ONU à Genève, Mohammed Khatab, « une invitation a été adressée à tous les États membres sauf à la Somalie car on ne peut assurer la venue de tous les chefs de factions ». Cependant, une conférence ultérieure est prévue avec eux à la fin de l'année à Addis-Abeba ou à Nairobi.

Vaccin anti-sida testé sur l'homme

HANOVRE, Allemagne (AFP) — Des chercheurs de l'École supérieure de médecine d'Hanovre vont tester dans les mois à venir sur l'homme un vaccin contre le SIDA, a annoncé hier le directeur du groupe de recherche de l'institution, le Dr Ingolf Schedel.

Les premières études ont déjà prouvé que le vaccin est supportable par l'homme, et les tests sur son efficacité seront menés dans plusieurs cliniques allemandes dans les six ou neuf mois à venir sur 100 patients séropositifs.

Pour la première fois, la substance du vaccin n'est pas constituée d'un composant du virus du sida, le HIV, mais « d'un anticorps produit en

éprouvette » par des techniques génétiques en France, a précisé le médecin, qui a mis en garde « contre tout espoir exagéré » tant que le résultat des tests d'efficacité ne sera pas connu.

Lors de tests préliminaires, 11 patients séropositifs sur 12 ont vu leurs défenses immunitaires s'améliorer nettement, assure l'équipe allemande. Les seuls effets secondaires du produit testé ont été des rougeurs et des boursouffures.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
49638682
Simon composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LESOTEL

code du 11-10-92

CLUB Multi points

COY
DÉCORATION

Vous y rencontrez des amies qui ont plusieurs années d'expérience dans la décoration résidentielle et commerciale et qui sont avant tout soucieuses de la qualité de votre intérieur.

Colette et Estelle Beaudoin
Résidentiel et commercial
1458, AV. MAGUIRE
SILLERY, 682-2877

Chassez ce blues...



...avec ce coquet duo tonique, offert en un précieux et rare coloris bleu nuit qui ensoleille la peau.

ROSA BORRA
FINE LINGERIE ET ACCESSOIRES

PLACE de la CITÉ
Niveau promenade, entrée Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

DEMAIN SEULEMENT

Grande LIQUIDATION

DE DÉMONSTRATEURS ET DE SURPLUS D'INVENTAIRE

JUSQU'À 70% DE RABAIS

1 JOUR SEULEMENT LUNDI 12 octobre dès 9 heures

Profitez de ces rabais incroyables sur nos surplus de marchandises, nos démonstrateurs et nos fins de série. Mais hâtez-vous car les quantités sont limitées et les stocks sont répartis entre nos deux magasins. Financement facile sur place pour les achats de 300 \$ et plus, toute autre promotion non applicable. Achats limités par client, photo à titre indicatif.

* Disponibles au 2, rue St-Jean, Québec 524-8431
** Disponibles au 840, Boulevard, Charlevoix 627-0840



MAGNÉTOSCOPES		
Quantité	Était	Vente
1	Sanyo VHS202, 2 têtes, câblelecteur intégré	289 \$ 149 \$ *
6	Citizen CHS3960, 4 têtes, câblelecteur intégré	269 \$ 169 \$
4	Emerson VCR765, 4 têtes, câblelecteur intégré	269 \$ 169 \$ **
4	Toshiba M227, 2 têtes	269 \$ 199 \$
3	Sanyo VHS402, 4 têtes	399 \$ 199 \$
8	Sharp VCH5640, 4 têtes	399 \$ 249 \$
4	Toshiba M447, 4 têtes	399 \$ 269 \$
1	Sanyo VHC9404, 4 têtes HI-FI	499 \$ 269 \$
1	Sharp VCH870, 4 têtes HI-FI	449 \$ 269 \$ *
2	Sharp VCH85, 4 têtes HI-FI	575 \$ 299 \$
5	Toshiba M651, 4 têtes HI-FI	499 \$ 349 \$
1	Sony SLV666, 4 têtes	700 \$ 400 \$ *
1	Mitsubishi HSV54, 4 têtes	699 \$ 400 \$ **
1	Akai VM5930, 4 têtes	899 \$ 400 \$ **

TÉLÉVISEURS		
Quantité	Était	Vente
6	Jutan JCT1544, 14", câblelecteur télécommandé	269 \$ 179 \$
6	Sharp 14M15, 14", câblelecteur télécommandé	299 \$ 189 \$
1	Toshiba 14159, 14", câblelecteur télécommandé	299 \$ 199 \$ **
3	Toshiba 14131, 14"	299 \$ 179 \$
4	Sony 13TR14, 14"	369 \$ 269 \$
3	Sharp 20M10, 20", télécommande	349 \$ 249 \$
2	Emerson 1995, 20", stéréo	399 \$ 259 \$
1	Emerson 2555, 26", mono	499 \$ 349 \$ *
4	Emerson 2585, 26", stéréo	599 \$ 369 \$
2	Magnavox 2566, 26", stéréo	529 \$ 369 \$
1	Scott 2691, 26", stéréo	599 \$ 369 \$ *
2	Toshiba 28600, 28", stéréo	699 \$ 499 \$
1	Hitachi 67332, 28", stéréo, meuble inclus	999 \$ 599 \$ *
1	Hitachi 78042, 28", stéréo, 2 entrées vidéo	999 \$ 629 \$
1	Sony KV27EXR25, 28", stéréo	1 299 \$ 799 \$
1	Sony KV27XBR50, 28", stéréo, 2 entrées vidéo	1 699 \$ 999 \$

ÉCRANS GÉANTS		
Quantité	Était	Vente
1	Hitachi PT42001, 40"	2 999 \$ 1 799 \$ *
2	Hitachi 43VB7, 40"	3 299 \$ 2 499 \$
1	Pioneer 50S3, 50"	3 999 \$ 2 999 \$ *

CAMÉRAS		
Quantité	Était	Vente
2	Hitachi VM1300, VHS	799 \$ 499 \$
5	Canon E57, 8 mm zoom 10	999 \$ 599 \$
2	Sony CCDTR6, 8 mm	899 \$ 599 \$
1	Canon H460, 8 mm HI 8	1 100 \$ 699 \$ *
1	Hitachi VM2400, VHS	1 000 \$ 699 \$
1	Canon E08, 8 mm zoom BF	1 000 \$ 699 \$ *
3	Canon H850, 8 mm HI-FI stéréo	499 \$ 899 \$
1	Hitachi VME15, 8 mm HI 8	1 499 \$ 899 \$

LECTEURS DE DISQUES AU LASER		
Quantité	Était	Vente
5	CEC 380, simple	149 \$ 87 \$
8	Scott 985 avec télécommande	199 \$ 129 \$
3	Kenwood DP1030, simple	249 \$ 129 \$
1	Kenwood DP1520, simple	299 \$ 139 \$ *
1	Pioneer PD4700, simple	229 \$ 139 \$
2	Pioneer PDT307, 2 disques, télécommande	299 \$ 149 \$
2	Pioneer PD6500 avec télécommande	349 \$ 159 \$
5	CEC CH3000, 5 disques	299 \$ 159 \$
3	Kenwood DPR791, 5 disques, télécommande	349 \$ 169 \$
3	Pioneer PDM450, 6 disques, télécommande	349 \$ 169 \$
4	Pioneer PDM455, 6 disques, télécommande	349 \$ 179 \$
3	Sony CDP315, 5 disques, télécommande	299 \$ 179 \$
3	Sony CDP515, 5 disques, télécommande	349 \$ 199 \$
5	Sony CDP615, 5 disques, télécommande	399 \$ 249 \$
1	Sony CDP500, 5 disques, télécommande	399 \$ 249 \$ *
1	Pioneer PDTM1, 18 disques, télécommande	699 \$ 349 \$ *
1	Denon DCM450, 6 disques, télécommande	699 \$ 349 \$ *
3	Canon T13200, simple télécommande	699 \$ 349 \$

TÉLÉPHONES CELLULAIRES		
Quantité	Était	Vente
2	Fisher DSM44	899 \$ 499 \$
5	Pioneer CSS430	799 \$ 499 \$
8	Pioneer CSS530	999 \$ 599 \$

MINI-CHAÎNES		
Quantité	Était	Vente
2	Sound Dynamic SD10, 2 voies 180 \$ PR	99 \$
2	Jamo C70, 2 voies	300 \$ PR 140 \$
2	Wharfedale Delta 30.2, 2 voies, 100 watts	300 \$ PR 149 \$
2	Wharfedale Dial11, 2 voies, 100 watts	300 \$ PR 149 \$
2	Wharfedale DialIV, 2 voies, 100 watts	399,95 \$ PR 199 \$
2	Wharfedale 420, 2 voies, 100 watts	700 \$ PR 399 \$

RABAIS 200 \$

399 \$

Quantité: 10
Conditionnel à l'activation sur le Réseau Bell Cellulaire et à un contrat de 36 mois

Bell Mobilité
Agent cellulaire autorisé

La NASA se lance à la recherche de signaux extra-terrestres

PASADENA, Californie (AP, Reuter) — Le programme le plus important de recherche de vie extra-terrestre sera lancé demain, jour du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, quand des scientifiques de la NASA vont pointer des appareils d'une grande précision vers le ciel.

« Il existe des preuves circonstanciées de l'existence d'innombrables planètes semblables à la Ter-

re dans notre galaxie », a déclaré Michael Klein, membre du Jet propulsion laboratory, organisme cogéré par la NASA.

« Nous espérons qu'un jour, nous détecterons l'existence d'autres civilisations intelligentes sur ces planètes », a-t-il ajouté.

Le laboratoire a transporté un important matériel d'observation astronomique à Goldstone, dans le désert Mojave.

Les chercheurs utiliseront éga-

lement le radio-télescope le plus puissant du monde, situé à l'observatoire porto-ricain d'Arecibo. Ils espèrent capter des signaux qui pourraient être émis à partir de la Voix lactée ou d'autres galaxies.

À Mountain View, Californie, le centre de recherches Ames recherchera des signaux provenant

du voisinage d'étoiles comparables au soleil, à une centaine d'années-lumière de la terre, ou d'autres plus éloignés dans la galaxie.

Les recherches, étalées sur dix ans, entrent dans le cadre du programme de Recherche d'intelligence extra-terrestre (SETI).

La nouvelle 968. Il n'y aura pas que ce chiffre à vous plaire.

Location : à partir de 699\$ par mois.*

La nouvelle 968. Les chiffres parlent. Et de façon éloquent! Moteur de 3 litres et 240 chevaux. De plus, pendant une période de temps limitée, vous pouvez louer une 968 toute neuve en bénéficiant de mensualités extrêmement favorables. La nouvelle 968. Ses performances surprennent! Ses mensualités encore plus!



PORSCHE

*Rai de 48 mois pour un Coupé 968 avec acompte de 5 000 \$, sur approbation de Credit Volkswagen Canada Inc. Taxes, options, frais de transport et de préparation en sus. Premier versement et dépôt exigés. Ces prix s'appliquent à certains modèles seulement. Détails auprès de votre concessionnaire.



FINANCIEMENT DE QUALITÉ
POUR UN PRODUIT DE QUALITÉ

QUÉ-BOURG AUTOS LTÉE

7777, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg
626-7777

LUNDI
12 OCTOBRE

DÉBAT

RÉFÉRENDUM 92

Lawrence Cannon,
Pierre Blais,
Jacques Brassard,
Gilles Duceppe et
six citoyens de la
région débattent
de leur choix.

Animation :
Michel Jean

CE
SOIR
18h



SRC
TÉLÉVISION



Fin d'une guerre oubliée

Au Cambodge, des casques bleus uruguayens ont accepté hier les armes des Montagnards, des bandes tribales qui faisaient la guerre aux forces vietnamiennes depuis des décennies. Les Montagnards, une ethnie jugée inférieure par les Vietnamiens, avaient reçu des armes de la CIA et des forces armées américaines. Leur reddition indique qu'ils ont réalisé que leur combat, mené à partir du Cambodge, pour reprendre leurs terres ancestrales était futile.

Gorbatchev réclame un changement de gouvernement

PARIS (Reuter, AFP) — L'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev s'est prononcé hier en faveur d'un changement de gouvernement à Moscou.

« Ce qu'il faut, c'est un Conseil suprême créé sur une base juridique légitime, et non pas selon le bon vouloir de Boris Eltsine. Il faut les hommes dont la Russie a besoin et en qui elle a confiance », a-t-il déclaré dans une entrevue accordée à la chaîne française TF1.

Gorbatchev, engagé dans un bras de fer avec le président russe, Boris Eltsine, après son refus de témoigner au procès du Parti communiste soviétique, a déclaré qu'il n'avait pas peur d'être arrêté.

Prié de dire s'il était candidat au pouvoir, il a répondu : « Ce sera à la Russie de décider. Je ne prétends, moi, à aucune fonction ».

Le vice-premier ministre russe Mikhaïl Poltoranine, ministre de l'Information, a accusé vendredi Gorbatchev de vouloir revenir au pouvoir à la faveur d'un coup d'É-

tat à la bolchévique.

« C'est du délire, c'est de la schizophrénie politique », a répliqué l'ancien président soviétique.

Gorbatchev a aussi estimé que le conflit qui l'oppose aux autorités russe est dû au fait que « Gorbatchev dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas ».

Prostitution infantine sur la Place rouge

MOSCOU (AP) — Plus de 1000 enfants se prostituent à Moscou et plusieurs

racolent ouvertement sur la Place rouge ou devant le musée Lénine, a rapporté hier la Komsomolskaya Pravda.

En raison de la détérioration de la situation économique, des filles âgées d'à peine sept ans sont contraintes de vendre leur corps pour subvenir, ajoute le journal qui affirme que des vagabonds et des alcooliques n'hésitent pas à vendre leurs filles pour environ 30 000 roubles (125 \$).

Alors que les petites filles se trouvent sur la Place rouge et près des salles de jeux, les adolescentes auraient pour terrain de chasse les grands hôtels.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
81884876
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LESOLEIL**

code du 12-10-92

CLUB Multi points



QUÉBEC 2002

Rallume les passions

CORPORATION DES JEUX D'HIVER DE QUÉBEC 2002



À chaque fois qu'on parle de Jeux Olympiques à Gaétan Boucher, une étincelle nouvelle s'allume dans ses yeux. Gaétan se souvient. Le pays se souvient. Ce jour-là à Sarajevo, le monde poussait avec lui sur l'anneau de glace jusqu'à la victoire. Lorsqu'il est monté sur le podium pour l'or, nous sommes tous montés avec lui.

Aujourd'hui, Québec 2002 rallume les passions de Gaétan Boucher et celles de tous les gens de Québec.

Le 5 décembre, l'Association Olympique Canadienne choisira entre Québec et Calgary pour représenter le Canada auprès du Comité International Olympique pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2002. Croyons aux chances de Québec!

CROYONS EN QUÉBEC 2002

■ Tour du monde en Concorde

PARIS (AFP) — Air France a trouvé une clientèle américaine assez fortunée pour lui lancer le défi original de faire un rapide tour du monde et de battre ainsi un record du monde avec pour un vol commercial. Un Concorde, spécialement affrété pour l'occasion, quittera Lisbonne demain matin à 8 h locales pour y atterrir le lendemain un peu avant 18 h, après avoir effectué un périple de 40.402 kilomètres, qui le mènera successivement à Saint-Domingue, Acapulco, Honolulu, l'île de Guam, Bangkok et Bahrein avant de regagner la capitale portugaise. Le Concorde d'Air France volera pendant 24 heures et 55 minutes, dont 24 heures et 10 minutes à la vitesse supersonique de Mach 2,02, ce qui fait 2200 km/h.

■ Bilan révisé à la baisse

AMSTERDAM (Reuter) — La municipalité d'Amsterdam a révisé une nouvelle fois en baisse hier ses estimations du nombre de morts de l'écrasement, dimanche, du Boeing 747 d'El Al. Environ 87 personnes auraient ainsi péri dans l'accident, alors que le chiffre de 120 morts était encore avancé vendredi. En début de semaine, les autorités avaient d'abord fait état de 250 mort.

■ Accord tchéco-slovaque

PRAGUE (AP) — Le premier ministre tchèque Vaclav Klaus et son

homologue slovaque Vladimir Meciar réunis hier à Kolodeje, à l'est de Prague, pour discuter de la séparation de la fédération tchécoslovaque sont parvenus à un accord sur la création d'une union douanière entre les deux futures républiques et sur l'émission de deux monnaies nationales le 1er juillet prochain. La division de la Tchécoslovaquie en deux républiques, tchèque et slovaque, doit intervenir le 1er janvier.

■ Autre attentat à Londres

LONDRES (AP) — L'IRA avait annoncé une nouvelle campagne d'attentats coïncidant avec le congrès conservateur de Brighton. Celui-ci s'est achevé vendredi, mais la septième explosion en quatre jours s'est produite hier matin à Londres, blessant une septième personne. Et l'Armée républicaine irlandaise, qui a revendiqué ces attaques, a prévenu les autorités qu'il y en aurait d'autres.

■ État très critique de Dubcek

PRAGUE (Reuter) — Un médecin soignant Alexandre Dubcek a qualifié, hier, son état de très critique. Le leader du Printemps de Prague, âgé de 70 ans, a été grièvement blessé au thorax et à la colonne vertébrale dans un accident de la route survenu le 1er septembre. Il est hospitalisé depuis lors.

■ Fischer mène par 7 à 3

BELGRADE (AFP) — Le grand-maitre américain Bobby Fischer a

gagné hier à Belgrade la 17e partie du match l'opposant au grand-maitre français d'origine russe Boris Spassky. Le résultat est actuellement de 7 victoires pour Fischer contre 3 pour Spassky et 7 parties nulles. Le match se joue jusqu'à ce que l'un des deux totalise 10 victoires. La 18e partie aura lieu aujourd'hui.

■ Le prix de l'essence double

MOSCOU (AFP) — Le prix de l'essence va pratiquement doubler aujourd'hui dans la région de Moscou, où le litre de carburant plus raffiné (95 octanes) coûtera 35 roubles (16 actuellement), a rapporté hier l'agence Interfax. Cette hausse est consécutive au doublement du prix de la plupart des produits énergétiques à la mi-septembre. Une libération totale des prix de l'énergie, demandée à la Russie par le Fonds monétaire international, devrait intervenir d'ici 1994.

■ Iliescu serait réélu

BUCAREST (AFP) — Le président roumain Ion Iliescu a toutes les chances d'être réélu au deuxième tour de l'élection présidentielle dimanche, au vu des résultats officiels du premier tour du 27 septembre. Iliescu a alors obtenu 47,34 % des suffrages, contre 31,24 % y son rival Emil Constantinescu, candidat de la Convention démocratique de Roumanie, principale coalition d'opposition, qui reste son seul adversaire.

SEARS L'INCROYABLE de L'ACTION DE GRÂCE LUNDI

Spécial "Action de Grâce"
Nous distribuons un livre à colorier gratuitement aux enfants accompagnés de leurs parents.
Un par enfant
Jusqu'à épuisement des stocks

À l'achat de notre lasagne au four, recevez gratuitement une soupe du jour. Lévis et Fleur de Lys seulement **4.99**

• PLACE FLEUR DE LYS • PLACE LAURIER • GALERIES CHAGNON
LUNDI 12 OCTOBRE 1992 SEULEMENT

25% Rabais sur toute notre sélection de chandails pour dame à prix ordinaire. Qté: 50	25% Rabais sur toute notre sélection de soutiens-gorge "Jessica" à prix ordinaire. Qté: 30 Rayon 18	25% Rabais sur tous nos vêtements et tenues de nuit en satin à prix ordinaire. Qté: 50 Rayons 18 - 38	25% Rabais sur toute notre sélection de manteaux et vestons d'automne-hiver à prix ordinaire (exception: vêtements de ski). Qté: 100 Rayon 17	30% Rabais sur toute notre sélection de bas Phantom à prix ordinaire. Qté: 50 Rayon 18	50% Rabais sur notre sélection de bijoux en or 10 K et argent à prix ordinaire (sauf collection Argor) Rayon 4
50% RABAIS Rasoir Remington pour homme. No de marchandise: 86057. Qté: 6 Ord.: 59,99\$ SPÉCIAL 29.99 Rayon 8	COFFRET DE MAQUILLAGE "EUROPA" No de marchandise: 30202 Qté: 10 Ord.: 14,99\$ SPÉCIAL 7.49 Rayon 75	15% RABAIS Sur notre sélection de gants Isotoner à prix ordinaire. Rayon 88	50% RABAIS Sur toute notre sélection de valises "Fashionlite". Ord.: 50\$ à 130\$. SPÉCIAL 24.99 à 64.99 Rayon 14	Souliers "Duck" pour dame. Choix incomplet de couleurs et de pointures. No de marchandise: 2501. Qté: 20. Ord.: 35\$. SPÉCIAL 24.99 Rayon 54	15% RABAIS Sur notre sélection de bottes d'hiver pour homme à prix ordinaire. Rayon 67
POUSSETTE "WINNIE L'OURSON" POUSETTE "GRACO" Qté: 6 No de marchandise: 66422 Ord.: 179,99\$ SPÉCIAL 149.99 No de marchandise: 66414 Ord.: 85,99\$ SPÉCIAL 59.99 Rayon 29	15% RABAIS Sur toute notre sélection de pyjamas et doreuses pour bébé à prix ordinaire (0-32 lb). Rayon 29	25% RABAIS Additionnel sur toute notre liquidation de vêtements pour enfant. Rayons 29 - 40 - 77	25% RABAIS Sur tous nos pantalons sport à prix ordinaire. Rayon 33	VESTON EN CUIR D'AGNEAU BOULEVARD CLUB Choix incomplet de couleurs et de tailles. No de marchandise: 14723. Qté: 12. Ord.: 395\$. SPÉCIAL 269.99 Rayon 45	SÉLECTION D'HABITS POUR HOMME Choix incomplet de couleurs et de tailles. Qté: 150. Ord.: 99,99\$. SPÉCIAL 79.99 Rayon 45
40% RABAIS Sur une sélection de boxers pour homme. No de marchandise: 19586-19565. Qté: 300. Ord.: 5,99\$ et 9,99\$. SPÉCIAL 3.59 et 5.99 Rayon 45	SCIE RADIALE 10" No de marchandise: 27865 Ord.: 749,99\$. SPÉCIAL 549.99 RABAIS 200\$ Rayon 09	50% RABAIS Sur peinture "Joie de vivre plus". Tous les finis. No de marchandise: ligne 13000. Qté: 600. Ord.: 34,99\$ à 39,99\$. SPÉCIAL 17.49 à 19.99 Rayon 30	RABAIS 80\$ Déshumidificateur 36 pintes. No de marchandise: 25736. Qté: 30. Ord.: 349,99\$. SPÉCIAL 269.99 Rayon 43	RABAIS 70\$ Cycle-exerciseur. No de marchandise: 30249. Ord.: 339,99\$. SPÉCIAL 269.99 Rayon 06	RABAIS 50\$ Table de ping-pong. No de marchandise: 73253 et 73262. Ord.: 199,99\$ et 279,99\$. SPÉCIAL 149.99 et 229.99 Rayon 06
RABAIS 150\$ Chasse-neige 8 HP 25" à roues. No de marchandise: 52118. Ord.: 1249\$. SPÉCIAL 1 099\$ Rayon 71	RABAIS 370\$ Chasse-neige 10 HP 28" à roues. No de marchandise: 52120. Ord.: 1549\$. SPÉCIAL 1 179\$ Rayon 71	RABAIS 50% sur pneus 4 saisons "Superguard Response" 95 000 km Toutes les grandeurs ne sont pas disponibles dans tous les magasins. No de marchandise: 41000 Qté: 100 Ord.: 99,99\$ à 155,99\$ SPÉCIAL 49.99 à 77.49 Rayon 28	RABAIS 100\$ Chaîne stéréo avec lecteur de disques compacts. No de marchandise: 28893. Qté: 6. Ord.: 499,99\$ SPÉCIAL 399.99 Rayon 57	RABAIS 30\$ Téléphone sans fil "General Electric", mémoire 10 numéros. No de marchandise: 16418. Qté: 10. Ord.: 129,99\$. SPÉCIAL 99.99 Rayon 57	RABAIS 210\$ Aspirateur-chariot avec balai électrique, 1440 watts. No de marchandise: 32852. Qté: 8. Ord.: 569,99\$. SPÉCIAL 359.99 Rayon 57
 RABAIS 176\$ "El ran", Canapé "Relaxon" 669\$. Fauteuil "Relaxon" 429\$. Couleur: bleu. No de marchandise: 55401-55405. Qté: 6. Ord.: 1274\$. ENSEMBLE 1 098\$ Rayon 81	RABAIS 25\$ Grille-pain four Delongh. No de marchandise: 81760. Qté: 6. Ord.: 144,99\$. SPÉCIAL 119.99 Rayon 11	LAVE-VAISSELLE KENMORE Lave sur 3 niveaux. No de marchandise: 71341. Qté: 8. SPÉCIAL 399.99 Rayon 22	DOUILLETTE Choix incomplet de grandeurs. Vert seulement. No de marchandise: 74032. Qté: 60. SPÉCIAL 14.99 Rayon 96	TAPIS "LEGACY" 34 onces, incluant installation et sous-tapis, 3 dans 1. No de marchandise: 13880. SPÉCIAL 29.99 verge carrée Rayon 37	

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861, Ste-Foy, Place Laurier, 658-2121, Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1992, Sears Canada Inc.

LES ARTS ET SPECTACLES

Depuis son départ de la formation torontoise Triumph

Rik Emmett, dans la position d'un débutant

Rien ne va de soi pour Rik Emmett depuis qu'il a quitté la formation torontoise Triumph. Toutefois le guitariste, que l'on pourra voir ce soir au bar Solide Rock, ne regrette vraiment rien.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Il y a quelques années Rik Emmett en a surpris plus d'un en annonçant son départ de Triumph. Un divorce pour le moins inattendu, survenant alors que tout semblait aller pour le mieux pour la formation qui se produisait régulièrement aux États-Unis et en Europe.

Avec maintenant deux disques à son crédit — *Absolutely* et le récent *Ipsa Facto* — Emmett constate qu'il se retrouve presque dans la position d'un débutant.

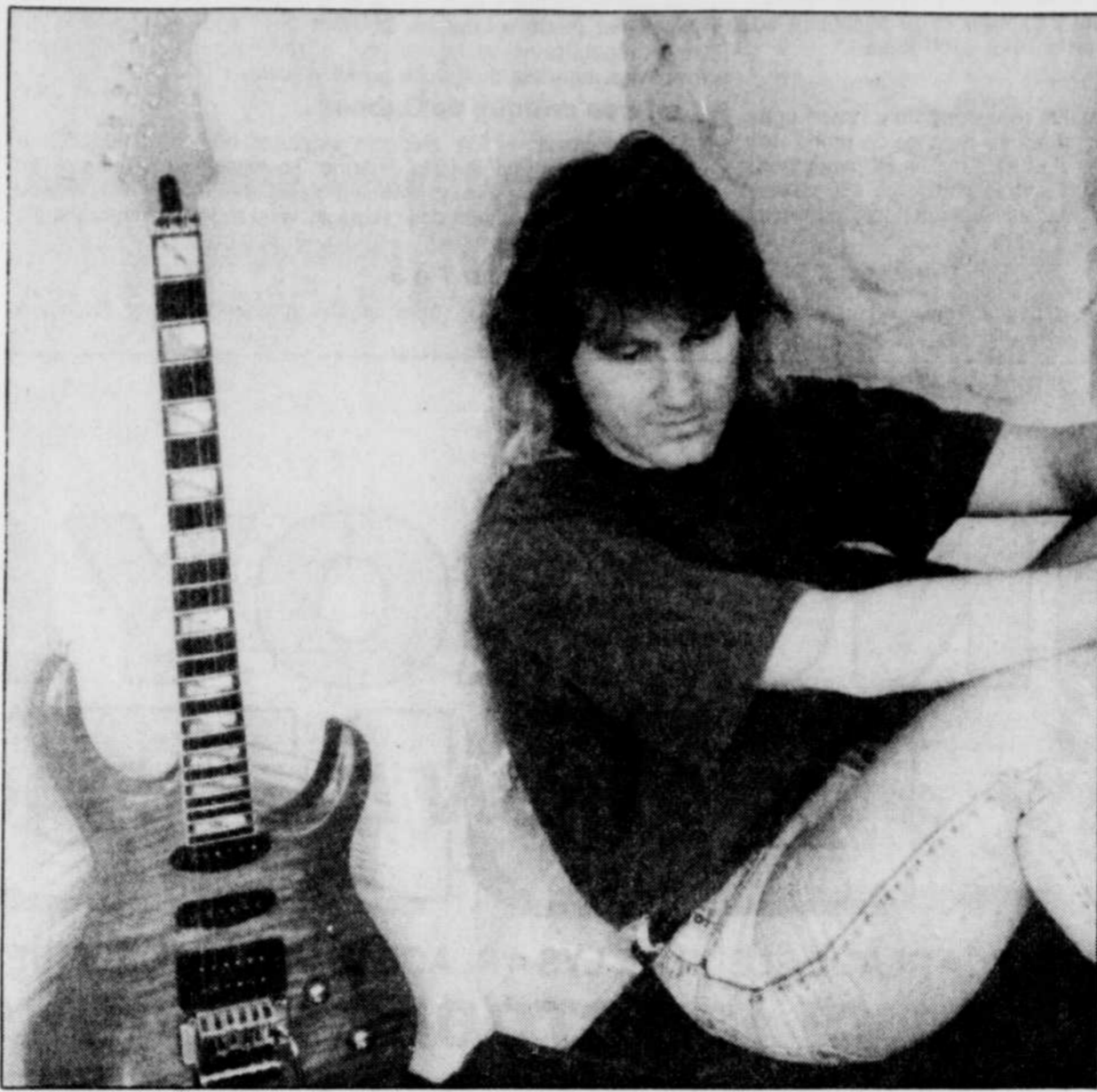
Situation difficile pour un musicien qui a connu autre chose? « C'est vrai, j'ai dû repartir à zéro. Refaire seul tout le chemin que j'avais fait avec Triumph. Pas facile. Il s'agit d'un grand défi et c'est justement ce qui me motive. »

Situation d'autant plus difficile que la récession n'a pas fini de se faire sentir et que cela nuit énormément aux tournées. « Depuis la parution de *Ipsa Facto*, j'ai constaté que la plupart des endroits où nous avons joué pour la tournée d'*Absolutely* ont fait faillite. Ce n'est pas réjouissant », de commenter le guitariste.

Tourner la page

Face à cette constatation, Emmett n'a-t-il pas quelques regrets, surtout quand il apprend que ses anciens coéquipiers s'apprennent à effectuer un retour avec Phil X, un guitariste qui a auparavant collaboré avec Frozen Ghost. « Absolument aucun regret. Je suis très heureux de pouvoir gérer mes affaires à mon goût », d'affirmer le guitariste.

Même si Emmett a tourné la page cela ne l'empêche pas de



Bien qu'il ait deux disques à son crédit, « Absolutely » et le récent « Ipsa Facto », Rik Emmett a dû refaire seul tout le chemin qu'il avait parcouru avec Triumph.

puiser dans le répertoire de son ancienne formation pour ses spectacles. Ainsi, aux extraits de ses deux disques solo il ajoute quelques pièces jalons, tels *Fight The Good Fight* et *Hold On*.

Il en profite aussi pour présenter quelques pièces acoustiques. *Midsummer's Daydream* sera-t-elle au menu? « Tu veux l'entendre? Eh bien!, je vais la jouer », m'assure Rik Emmett dans un éclat de rire.

L'Europe?

Si la situation économique canadienne n'aide pas à la cause, il en va de même pour l'Europe qui, elle aussi, est aux prises avec la récession.

Réaliste, Rik Emmett espère tout de même pouvoir s'y rendre dans les mois à venir ne serait-ce que pour promouvoir *Ipsa Facto* auprès des médias. Sa maison de disques en Allemagne est particulièrement intéressée.

« Une tournée européenne implique beaucoup de dépenses. Il a été question que j'assure les premières parties d'Asia, jusqu'au jour où on a appris que le groupe voulait que l'on paie pour jouer. Ça en dit long sur la situation économique. Il n'en était pas question. Actuellement, des négociations sont en cours pour que je me joigne à la tournée de Nils Lofgren. De toute façon, je suis certain de m'y rendre dans les mois à venir », glisse avec confiance Emmett.

LE PALMARÈS



Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente.

FRANCOPHONE

- 1 (1) Miel et venin
Marie Carmen
- 2 (4) Tue-moi
Dan Bigras
- 3 (5) Les derniers humains
Richard Desjardins
- 4 (2) Les grandes chansons
Jean Ferrat
- 5 (-) Bleu Blanc Blues
Jean-Pierre Ferland
- 6 (-) Les insomniaques s'amuse
Daniel Bélanger
- 7 (-) Ce soir on danse vol. 2
Artistes variés
- 8 (3) Et tu chanteras
Sylvie Tremblay
- 9 (-) Le goût de l'eau...
Michel Rivard
- 10 (-) À contre jour
Julie Masse



Marie Carmen

ANGLOPHONE

- 1 (-) US
Peter Gabriel
- 2 (3) Greatest Hits
Queen
- 3 (2) Amused to Death
Roger Waters
- 4 (9) The Madman's Return
Snap
- 5 (1) Dance Mix 92
Artistes variés
- 6 (8) Am I Not Your Girl?
Sinead O'Connor
- 7 (-) Bone Machine
Tom Waits
- 8 (7) Blood Sugar Sex Magik
Red Hot Chili Peppers
- 9 (10) 99.9 F
Suzanne Vega
- 10 (-) Unplugged
Eric Clapton



Peter Gabriel

Denise Rachel gagne le concours de musique de Télémedia

Denise Rachel est la gagnante du concours de création musicale du réseau Fm de Télémedia. Madame Rachel, originaire du Lac-Saint-Jean est âgée de 26 ans. Elle a mis en musique les paroles de la chanson « Trois caravelles sur l'océan » de Luc Plamondon. Son oeuvre a été remarquée parmi les 494 maquettes musicales soumises au concours. Les femmes composaient 17% des aspirants à ce concours. 57% des candidats étaient de Montréal. L'auteur Luc Plamondon, Guy Cloutier, Roger Laurendeau, Guy Barrette et Allen Vallières étaient membres du jury.

Madonna et le fisc français

PARIS (AFP) — « Il n'y a aucun fondement quant aux rumeurs sur les impôts dus au gouvernement français par Madonna, ni elle, ni ses conseillers n'ont reçu de requête officielle à ce sujet », a indiqué la maison de disques de la chanteuse dans un communiqué. Madonna doit au fisc français plus de 2 millions \$, a-t-on appris vendredi de bonne source. Cet arriéré d'impôts remonte à 1987. La chanteuse avait donné cette année-là deux concerts, mais omis de déclarer ses gains au percepteur.

Beaulieu a fait d'Aubert Pallascio le héros aigri de la « Maison cassée »

Aubert Pallascio est un acteur éclectique. On l'a vu personnifier Auguste Rodin, le père de Kafka, l'impérial Père de *L'Arbre des Tropiques* de Mishima et qui d'autres encore de la galerie des bourrus. Acier du regard et scepticisme de la moue obligent. *Eclectique?*... Mais c'est qu'il a aussi été l'aimable Le Picard dans *Pygmalion* de Shaw et le tendre bougon Maurice de *Bonne Fête*, *maman* d'Elizabeth Bourget. Cet été encore, il servait Bertrand-B. Leblanc à Victoriaville.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Mais de mardi à jeudi, à la salle Albert-Rousseau, on le retrouvera comme on se le représente spontanément : en bourru! Plus sérieusement, on le reverra sous les traits de Maxime, vieil homme pris de court par l'évolution sociologique du Québec, vieil homme dont Victor-Lévy Beaulieu a fait le



Aubert Pallascio n'a pas eu à s'échiner. D'abord, il est le seul de la création qui soit de retour et puis, il est tombé dans la potion VLB il a quelques lustres. La première scène de *L'Héritage*, c'est lui qui l'a tournée, en 1986. Il campait Gabriel Galarneau, l'homme-cheval.

Ses souvenirs de ce téléroman ont nourri son empathie pour le terrien Maxime. Plus que son adolescence passée à Châteauguay, où « c'était la campagne à l'époque ». Il avait jusque la grandi à Montréal, où il n'a cessé d'étudier. Au collège classique, il a bien connu un certain Pierre Nadeau, le présentateur télé. Ils étaient tous deux fils de journalistes, qui se connaissaient bien du reste.

Aubert Pallascio doit à son père, qui a déjà écrit pour le théâtre et l'emmenait fréquemment aux spectacles, sa passion pour la scène. Lui qui rêvait « à 10 ans d'être gardien de but et à 11 ans d'être missionnaire en Afrique » a su à 15 ans, sans l'ombre d'un doute, qu'il deviendrait acteur. « D'accord mon p'tit gars, mais tu vas d'abord finir ton classique », a dit le père. Il l'a fini, expert en transport en commun péri-urbain et en surmenage. On était six enfants chez les Pallascio, il fallait payer ses rêves d'été, besogneux, ce qu'il a fait le jeune Aubert dès ses 13 ans.

L'Europe, à 20 ans. Il n'a cessé depuis de débattre de la vie avec ses amis pennonages. « C'est une façon de vivre mes joies et mes peines et de gagner ma vie », dit du théâtre cet homme prolix et attentionné, dont une collègue a dit qu'il était une mémoire vivante du théâtre québécois.

« De la mémoire, moi? Non. Mais s'il y en a une par exemple qui en a, c'est Monique Miller. Une mémoire effrayante! Un jour où elle et moi échangeons des souvenirs de tournée en Europe avec Albert Millaire, Albert lui avait dit quelque chose comme : "Te souviens-tu, Monique, de ce petit restaurant de Prague où nous avions mangé du poulet..." Elle avait répondu, comme ça : "D'abord, c'était pas à Prague, c'était à Varsovie, et puis c'était pas du poulet, c'était du boeuf Stroganoff!" Elle voit tout, elle, elle sait tout du théâtre québécois. »

La Maison cassée est présentée dans les décors et costumes de Michel Robidas, les éclairages de Jocelyn Proulx et la musique de Jocelyn Bérubé. Réservations au 659-6710. Billets également en vente dans le réseau Billetech.

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON
AVIS SPÉCIAL AUX 14-20 ANS: TARIF-JEUNESSE 6.00\$
EN TOUT TEMPS. À L'EXCEPTION DES MARDIS À 4.25\$ ET DES MATINÉES À 5.00\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

DU 9 AU 15 OCTOBRE 1992

PLAQUE CHAREST
Du Fond et Boul. Charest 529-9745
LE DERNIER DES MOHICANS (13+) Dolby
13:30 - 16:00 - 19:00 - 21:30
BASIC INSTINCT (V. FRANÇAISE) (18+)
13:00 - 16:10 - 19:00 - 21:40
LA MORT VOUS VA SI BIEN (G) Dolby
13:45 - 19:25
L'ESPRIT DE CAIN (16+)
17:00 - 21:50
JEUNE FEMME CHERCHE COLOCATAIRE (16+)
13:15 - 16:00 - 19:15 - 21:40
LUNE DE MIEL À VEGAS (G)
16:30 - 21:50
MR. BASEBALL (v. o. anglaise) (G)
14:00 - 19:25
CONFESSIONS D'UN BARJO (G)
12:45 - 15:00 - 17:00 - 19:25 - 21:30
CUIRASSÉ EN PÉRIL Dolby
13:15 - 16:00 - 19:15 - 21:40
CÉLIBATAIRES (G)
13:30 - 15:50 - 19:05 - 21:20

LE CLAP
2360 St-Jacques, St-Foy 639-0347
LE VOLEUR D'ENFANTS (G)
12:30 - 15:45 - 19:00
BETTY (13+)
Ven. sam.: 17:00 - 21:30
Lun. mer.: 17:00 - 21:30
Mer. jeu.: 15:00 - 19:30

CINÉMA LIDO
Boulevard Lévesque-Lafontaine 837-0234
JEU DE PUISSANCE (G)
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00 - 21:10
Mar. mer. jeu.: 19:00 - 21:10
CAPITAINE RON (G)
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00 - 21:10
Mar. mer. jeu.: 19:00 - 21:10
UN COEUR EN HIVER (G)
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:00 - 21:10
Mar. mer. jeu.: 19:00
LE DERNIER DES MOHICANS (13+)
Tous les jours: 21:10
1492 - LA CONQUÊTE DU PARADIS
Sam. dim. lun.: 13:00 - 19:30 - 21:15
Mar. mer. jeu.: 19:30 - 21:15
PINGPONG (G)
Sam. dim. lun.: 13:00
CUIRASSÉ EN PÉRIL
Tous les jours: 19:00 - 21:10

CINÉMA DE PARIS
Place D'Youville 694-0891
99¢ 1.49\$ 2.49\$

HYPPOLITE GIRARDOT
ANNE BROCHET
RICHARD BOHRINGER

CONFESSIONS D'UN BARJO
A L'AFFICHE!
PLACE CHAREST 529-9745
Dupont et Boul. Charest

FAMOUS PLAYERS

GALERIES DE LA CAPITALE 628-2455
5401 Boul. des Galeries

DOCTEUR PETIOT (13+)
12:30-5:00-9:25

I.P.5 (G) Dolby
2:35-7:00

1492 (13+) (V.F.) Dolby
12:15-3:10-6:10-9:10

JEU DE PUISSANCE (G) Dolby
12:35-2:45-4:55-7:05-9:15

FLAMME SUR GLACE (G) Dolby
12:40-2:45

UN COEUR EN HIVER (G)
4:50-7:05-9:15

CAPITAINE RON (G) Dolby
12:45-2:50-5:00-7:10-9:20

ROCK'N'NONNE (G) Dolby
12:50-2:55-5:05-7:20-9:30

STE-FOY 656-0592
2500 Boul. Laurier

1492 (13+) (V.F.) Dolby
2:00-5:00-8:00

UNDER SIEGE (16+)
1:30-3:45-7:00-9:10

CIMETIÈRE VIVANT 2 (16+)
9:15

INDOCHINE (G)
2:15-6:15

PLACE QUÉBEC 525-4524
5 Place Québec

CHERIE, J'AI GONFLÉ LE BEBE (G)
7:15-9:15

TALONS AIGUILLES (G)
6:45-9:00

★ DO (DOLBY DIGITAL)

héros aigri de *La Maison cassée*.

Même ligne

Bien qu'il prenne « la même ligne », Jean Salvy a quelque peu modifié sa mise en scène, raconte le comédien. « Le décor est plus élaboré qu'à Trois-Pistoles où nous jouions sur un petit plateau. » La tournée étant ce qu'elle est, le dispositif se devait aussi d'être adaptable.

La saisie d'un espace toujours changeant (salles de 300 à 1200 places) n'est pas le problème le plus épineux auquel la distribution ait eu à faire face. La langue de VLB l'a soumise à plus rude épreuve. Elle est pure, très poétique, mais vieillotte aussi, donc inhabituelle. « Très dure à se mettre en mémoire. »

Aubert Pallascio a créé le rôle à l'été 1991, à Trois-Pistoles. Maxime, c'est le terrien réduit à l'exil urbain, c'est le roi déchu. La pièce se déploie sur le fond tragique du dépeuplement rural.

Veuf, Maxime a un fils, Camille (Roger Larue), qui refuse de poursuivre son oeuvre. Ce dernier reboise la terre àprement défrichée par son père. Il a aussi une fille, Bérandine (Linda Sorgini), qui ploie sous un secret douloureux dont on saura la nature à la fin de la pièce. Il y a aussi Blanche (Béatrice Picard), la belle-soeur malade, veuve elle aussi, qui repêcherait volontiers le grognon...

ÉDITORIAL

Conjuguer culture et industries

Le mot culture a réussi à se trouver une petite place lors du Forum économique de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Parler de culture d'entreprise n'apporte pas d'eau au moulin de ceux qui se lancent dans la production d'œuvres ou de produits artistiques, littéraires et culturels, mais utiliser le mot en matière de gestion et de relations d'affaires et de travail, a quelque chose d'apaisant.

Le mariage industrie-culture date d'un peu plus de une décennie. Mais depuis que la «révélation des grappes» a touché le ministre Gerald Tremblay, responsable québécois de l'Industrie et du Commerce, le monde des arts cherche à occuper la place qui lui revient parmi les artisans du développement de notre société.

Malgré les apparences, le secteur connaît des temps difficiles. Oui, dans la région, les infrastructures de production et de diffusion existent. Et le public des abonnés aux arts reste fidèle à la plupart des institutions qui lui proposent à prix intéressants, des produits de qualité.

Les centres de formation d'artistes de tous les calibres dispensent un enseignement dont la qualité est reconnue partout. Mais on manque d'argent et vit un problème d'exode. Québec n'arrive pas à occuper sa place de capitale, là comme dans les autres domaines.

L'homme d'affaires Bruno Bégin qui se faisait le porte-parole du milieu auprès de la Chambre de commerce, jeudi, a soulevé deux points pour illustrer le malaise: la pauvreté de la télévision régionale et la manie des décideurs de tout centraliser à Montréal.

Ainsi Téléfilms Canada, en cinq ans, n'a réussi à allouer qu'un peu plus de un million, hors de Montréal alors qu'il en laissait 198,4 millions \$ dans la métropole. C'est pourtant la source de financement public où ceux qui amorcent une production pour le cinéma, la télévision ou le vidéo, peuvent trouver le coup de pouce décisif et indispensable.

M. Bégin a parlé des concepteurs de ce projet de série pour enfants qui, depuis quatre ans, se sont débrouillés pour réunir les fonds pour la préparation d'une émission pilote. La qualité de l'essai est telle qu'on l'intégrerait à la série, mais à Téléfilms Canada, il ne reste jamais de fonds pour ce projet né hors métropole.

L'installation à Québec du futur Conseil des arts et des lettres qui naîtra de la nouvelle loi des Affaires culturelles, est le prochain dossier pour lequel l'ensemble de la région doit s'engager, selon M. Bégin.

La mobilisation des énergies vers un même objectif constitue la première étape à franchir lorsque l'on veut arriver à quelque chose. Les interventions auprès du CRTC, lors de la bataille pour la télévision privée à Québec, ont quand même donné des résultats. Ce qu'on a alors appris doit servir de catalyseur.

Les conclusions auxquelles arrive le Groupe de travail pour une stratégie régionale de développement économique, dans son rapport au Forum, peuvent parfaitement convenir au secteur culturel.

Pourquoi n'y aurait-il pas, entre troupes et organismes artistiques, producteurs de spectacles et promoteurs d'événements, plus de concertation, de collaboration et d'échanges au lieu d'une compétition souvent dévastatrice? Qu'attend l'industrie touristique pour établir des liens suivis avec les diffuseurs culturels?

Les ressources financières sont limitées sinon réduites au strict minimum. Le temps est venu de tirer le maximum de profits de ce minimum de moyens. Artistes et créateurs n'ont pas attendu la mode et le jargon de «l'entrepreneuriat» pour plonger. Mais ils ont besoin, pour que leurs PME de la culture continuent de grandir et de servir la société, d'un peu d'aide et de soutien concret. Parce que des idées, ils en ont.

MARTINE R.-CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Les bonnes

Par tous les dieux de la table, où Janette Bertrand est-elle allée chercher cette idée saugrenue d'attifer Diane Jules en bonne?

Depuis le premier souper aux chandelles de «Parler pour parler» que je me frisis la cervelle dans le beurre noir à essayer de résoudre cette énigme.

Une bonne. En tablier, par-dessus le marché.

Quel anachronisme! Personne — du moins parmi les gens que je fréquente — n'oserait s'offrir pareille fantaisie.

Même si, avouons-le, tous et toutes en rêvent un jour ou l'autre. Quelle travailleuse fourbue n'a jamais souhaité jeter son fardeau sur une âme soeur dévouée et rompue aux viles besognes du quotidien? Après une rude journée, vous retrouvez une maison chaude et lumineuse. Un écheveau d'odeurs — mélange de cire à plancher et de caramel fondant — vous chatouille le pif. Table mise, gigot en attente. Doux fantôme. Inavouable presque... Madame désire? Entre le four et la table, quelqu'un va et vient avec la grâce ailée de l'ange gardien. Et la discrète commodité des planches à repasser escamotables.

Savoir s'effacer à temps: c'est là, j'imagine, un attribut essentiel de la bonne.

Il me faut, bien sûr, extrapoler à partir du peu que j'en sais: je n'ai jamais coiffé le blanc bonnet de la réclusion domestique, ni même jamais lu de savantes études sur la vie des bonnes au Québec des origines à nos jours. (Beau sujet de thèse, n'est-ce pas?)

M'enfin...
Je me dis que dans l'imaginaire collec-



Nicole
BEAULIEU
collaboration spéciale

tif trotte une petite bonne. Qui frotte, popote, drolote et chuchote. Tient son rang et sa langue. Jamais un mot plus haut que l'autre: la domestique ne tique pas, elle astique.

Le portrait, direz-vous, ne colle pas tout à fait à Violette. Et c'est ce qui m'incline à penser que cette diablesse de Janette a peut-être voulu créer une antibonne. Sa «vlimeuse» de Violette entend tout, pose des questions embarrassantes, raisonne avec une verdeur à faire rougir. Elle jette son gros grain de sel — ou de cayenne — dans la soupe. Et ça réchauffe.

Violette n'est pas une bonne ordinaire. Elle a tant de caractère qu'elle a quasiment bouffé l'artiste qui l'incarne. Des fois, j'en arrive à me demander si Diane Jules n'est pas une créature de Violette.

Mais qu'importe sa vraie nature. Elle porte un tablier, sert le vin, le fromage et le café, ça suffit à nous faire rêver.

Même des policiers se laissent prendre au jeu.

Récemment, à ce qu'on raconte, un comité a invité Diane-Violette Jules à animer une sorte de «Parler pour parler» de la politique-spectacle. C'était astucieux. Populaire comme elle l'est, Diane-Violette Jules saurait mettre du piquant dans les plats... discours. Et qu'elle leur «brasse la cage», aux invités! Qu'elle leur en mette de la cayenne dans la soupe, aux *Canayens* et *Canayennes*.

Elle a bien travaillé, Diane-Violette Jules, ce soir-là. C'est une brave fille: sincère, ardente, et tout et tout.

Mais il y a eu couac.

Paraît qu'elle a glissé sur une pelure de mot. Ça peut arriver à tout le monde, non?

Elle aurait échappé, à ce qu'on dit, une «inqualifiable» obscénité. Que je ne saurais répéter ici de crainte d'offenser tous ceux qui pourraient se sentir centenaires, grabataires, séniles, peureux petits gueux, incurables *vi(c)ieux* du premier, deuxième, troisième, quatrième ou cinquième âge, doré ou pas.

Bref, le mot a scandalisé.

Et ça a pris des proportions inouïes. Comme dans ces contes où les lois de la logique disparaissent pour laisser le champ libre à la folie.

On connaît la suite. Un politicien s'est offensé, a réclamé des excuses au nom du bon peuple. La coupable s'est aussitôt exécutée. Puis ceux qui l'avaient embauchée.

Pestiférée, dehors.

C'est une bien triste histoire. Car les très honorables messieurs pour qui Diane-Violette Jules s'était démenée, loin de lui tendre une main secourable, lui ont lâchement tourné le dos. Même qu'ils en ont remis, frémissant d'indignation.

Morale de l'histoire: Une bonne est une bonne. Si l'honneur de la maison se trouve menacée, elle doit s'attendre à ce que ses maîtres la sacrifient aux apparences.

Morale de la morale: Gare aux gens de pouvoir qui voient dans l'artiste une bonne... escamotable.

Votre Opinion

La philo en danger

(Lettre à Mme Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science)

Au printemps dernier, nous avons pris connaissance des recommandations du Conseil des collèges concernant les cours communs de philosophie au collégial. Nous trouvons aberrant l'orientation dudit conseil. Celui-ci préconise l'abolition de deux cours alors que, chez nos voisins du sud, cette discipline prend de plus en plus de place.

Par ailleurs, a-t-on besoin de souligner la place qu'a toujours tenue et tient encore la philosophie dans la formation académique en Europe? Dans un contexte de mondialisation, la position du Conseil des collèges nous laisse pour le moins perplexes.

Suivre ces recommandations, Madame la ministre, c'est oublier que chaque travailleur potentiel que nous formons, qu'il se dirige vers l'université ou non, est aussi un citoyen.

En tant que professeurs de philosophie, nous nous adressons à ce citoyen. Nous l'aidons à prendre conscience de sa valeur en tant qu'être humain auto-

nome et à construire sa propre vision du monde. En un mot, nous le rendons plus conscient, plus responsable et par le fait même plus libre. Face à tous les changements sociaux, le questionnement est de mise.

En ce sens, l'acquisition d'une pensée logique et rigoureuse constitue un atout majeur dans le développement de la personne. Former des individus capables de réfléchir et de faire des choix sérieux n'est-il pas un objectif fondamental d'éducation? Voudrait-on former des jeunes à courte vue et incapables de prendre des décisions éclairées? Serait-ce pour mieux les contrôler?

Priver les étudiants de deux cours de philosophie, c'est leur dire aussi qu'ils ne sont pas assez importants et intelligents pour se pencher sur les grandes questions de notre monde moderne. En définitive, c'est leur signifier ce que plusieurs sentent déjà de la part du gouvernement: qu'on veut les écarter des champs de décision et qu'on attend d'eux qu'ils soient de simples petits travailleurs.

Pauline Jean et 4 autres professeurs de philosophie, cégep de Sept-Îles Sept-Îles

Notes de Lecture

Trudeau et les gâchis en cascade



par
Raymond
GIROUX

Pierre Trudeau a l'habitude de déplorer les gâchis constitutionnels. Tous se rappellent son intervention tonitruante du 1er octobre contre l'Accord de Charlottetown, où il invitait les Canadiens à voter NON à ce «gâchis».

L'ancien premier ministre ne répétait pourtant que l'essentiel de sa charge contre la défunte Entente du lac Meech, elle aussi décrite comme un «gâchis total» dans un célèbre article publié par *La Presse* et le *Toronto Star* en mai 1987.

Le politologue Guy Laforest, de l'université Laval, ne pouvait tomber plus à point en publiant *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*. «Toutes les personnes qui voudront s'en prendre à la Loi de

1982 trouveront en monsieur Trudeau un adversaire redoutable. Il ne saurait se taire sur cette question», écrit-il dans son ouvrage. S'il était joueur, il aurait sûrement gagné une grosse bière sur cette gageure!

Car l'ancien premier ministre a effectivement démolit l'Accord de Charlottetown comme étant contraire à ses yeux aux fondements mêmes de la Charte des droits en établissant une hiérarchie de droits allant des Québécois francophones aux obscurs et aux sans grades, les Canadiens ordinaires.

Laforest n'aime pas son Trudeau, au plan politique faut-il entendre. La constitution de 1982 et la Charte des droits, rappelle-t-il, ont changé profondément les règles du jeu dans le consentement du Québec. Le partage des pouvoirs s'en est retrouvé passablement altéré, brisant ainsi le lien de confiance essentiel entre les gouvernés et les gouvernants.

«D'une certaine manière depuis le 17 avril 1982, il n'y a plus de gouvernement fédéral digne de ce nom sur le territoire de la province de Québec», soutient le politologue dans un passage.

La Charte des droits, dans sa logique même, se révèle incompatible avec le concept de la société distincte comme avec toute idée de statut particulier. «Elle ne permet pas l'asymétrie dans le traitement des individus ou dans celui réservé aux provinces», dit-il.

Il faut d'ailleurs voir les contorsions qu'a exigées la rédaction de la clause Canada pour comprendre les limites réelles de toute «distinction». Il n'y a aucune place pour répondre en même temps aux demandes du Québec et aux exigences fondamentales d'un libéralisme philosophique dépourvu de nuances.

L'analyse de Laforest invite le lecteur à se questionner sur son allégeance nationale fondamentale. Car selon lui, les institutions canadiennes telles qu'amendées par la constitution de 1982 forcent les Québécois à renoncer à leur identité première. La Charte des droits signifiant la fin du dualisme, nul ne pourrait se définir comme à la fois Québécois et Canadien. Il faut choisir.

Bon nombre de fédéralistes s'inscrivent encore dans la lignée des Étienne Parent, Henri Bouras-

sa, André Laurendeau et autres promoteurs d'un Québec distinct dans un Canada uni. Mais le contexte politique de la dernière décennie ne permet plus un tel rêve.

Laforest se permet même d'interpeller les honnêtes héritiers de cette thèse dualiste, invitant les Gerald Beaudoin, Solange Chaput-Rolland, Claude Castonguay et Arthur Tremblay, entre autres, à «trouver la force requise pour surmonter leur tristesse».

Comment s'en sortir, alors? Laforest ressort la demande péquiste de 1985 d'instaurer en sol québécois la primauté de la Charte québécoise des droits. Les républiques de l'ex-Union soviétique ont effectivement amorcé leur indépendance de cette façon, mais elles vivaient alors, de façon consensuelle, à larguer l'impérialisme russe.

Un tel consensus contre l'impérialisme canadien n'existe pas chez nous parce qu'il n'existe aucun impérialisme canadien, et que tout se décide dans le secret des urnes. Il y a donc cul-de-sac, et Pierre Trudeau court toujours.

★ Laforest, Guy. *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*. Québec, Septentrion, 268 pages.

Benoît

BOUCHARD

CONTRE

Lucien

BOUCHARD

OUI

Des gains substantiels pour le Québec

L'entente de Charlottetown propose des changements majeurs aux grandes institutions centrales de la fédération que sont la Cour suprême, le Sénat et la Chambre des communes. Elle comporte aussi, comme on le verra, des gains substantiels pour le Québec.

Cour suprême

En ce qui a trait à la Cour suprême, l'entente de Charlottetown confirme ce que prévoyait déjà l'Accord du lac Meech, soit une garantie constitutionnelle que trois des neuf juges siéant à la Cour suprême seront toujours des juges du Québec. C'est là une revendication historique de Charlottetown qui permet de répondre.

Le Sénat

L'entente de Charlottetown prévoit aussi une réforme importante du Sénat. En fait, elle cherche à donner suite à une revendication majeure des provinces de l'Ouest.

Qu'est-ce que l'entente de Charlottetown propose à cet égard? Elle propose un Sénat réformé de 62 membres plutôt que les 104 actuels; un Sénat dont les membres seront élus; où les provinces seront représentées de façon égale (six sénateurs par province), sans égard à la taille de leur population, cela étant le rôle de la Chambre des communes. Un Sénat dont les pouvoirs, bien que limités, lui permettront quand même de jouer un rôle au sein des institutions parlementaires.

Si le Sénat élu n'a pas soulevé de véritables débats, par contre, le Sénat égal aura, quant à lui, suscité beaucoup de discussions et d'interrogations. Dans certains cercles nationalistes au Québec, on ira même jusqu'à interpréter cette réforme du Sénat comme une trahison du principe des deux peuples fondateurs sous prétexte que le Québec est relégué au rang de province « comme les autres ». C'est là, à mon avis, une affirmation tout à fait dénuée de fondement. D'ailleurs,

on n'a qu'à regarder le traitement accordé au Québec en ce qui a trait à la Cour suprême et à la Chambre des communes pour constater que le Québec est loin d'être « une province comme les autres » en regard de l'entente de Charlottetown.

Le principe de l'égalité des provinces n'est pas un principe nouveau dans la Constitution canadienne. On le retrouve en particulier au niveau de la formule d'amendement dite 7/50 (7 provinces et 50 % de la population), laquelle est fondée sur l'égalité des provinces. De plus, les ténors du camp du NON auraient peut-être intérêt à se rappeler que René Lévesque lui-même avait donné son accord, au nom du Québec, à une telle formule d'amendement en avril 1981.

Quant à moi, je pense qu'on peut d'autant plus facilement accepter le principe de l'égalité des provinces au Sénat que, sur le plan des pouvoirs, les signataires de l'entente de Charlottetown ont convenu de lui imposer des limites certaines. Ainsi, le Sénat ne pourra pas renverser les décisions de la Chambre des communes sauf, à la demande des provinces, lorsqu'elles concernent les ressources naturelles. Tout au plus, le Sénat pourra-t-il retarder la mise en oeuvre de ces décisions, ou encore forcer un nouveau vote à la Chambre des communes dans le cadre d'une session conjointe avec le Sénat.

Chambre des communes

En ce qui a trait à la Chambre des communes, celle-ci demeure clairement l'institution la plus importante du Parlement fédéral, car si les pouvoirs du Sénat seront dorénavant limités, ceux de la Chambre des communes demeurent entiers.

C'est d'ailleurs probablement

à ce chapitre que le Québec réalise ses gains les plus éclatants. L'entente lui accorde en effet une augmentation immédiate de 18 députés à la Chambre des communes. Le Québec contrôlera dorénavant 93 sièges à la Chambre, (27,5 % des 337 sièges), une proportion supérieure au poids de sa population au niveau de l'ensemble du pays.

De plus, fait remarquable et sans précédent, l'entente de Charlottetown prévoit une garantie constitutionnelle à l'effet que le Québec n'aura à l'avenir jamais moins de 25 % de sièges à la Chambre des communes et ce, quel que soit son poids démographique.

En somme, non seulement cette réforme des institutions fédérales ne fait pas du Québec une province « comme les autres », au contraire, elle confère avec force le rôle du Québec à titre de partenaire majeur au sein de la fédération canadienne.

Si, comme je le crois, le Canada demeure l'option privilégiée des Québécois et des Québécoises, ils diront OUI à l'entente de Charlottetown le 26 octobre prochain. Ils diront OUI à ces 18 députés supplémentaires, OUI à la garantie de toujours détenir un quart des sièges à la Chambre des communes et un tiers des juges à la Cour suprême. Ils diront OUI au droit de veto sur les institutions fédérales perdu en 1981 par le Parti québécois et maintenant retrouvé. Ils diront OUI à une proposition de fédéralisme renouvelé qui ouvre les portes de l'avenir.

Benoît BOUCHARD

LES PROCHAINS THÈMES

18 octobre: La clause Canada (autochtones, caractère distinct, égalité des sexes, etc.)

25 octobre: En quoi l'entente de Charlottetown est favorable (Benoît Bouchard) ou défavorable (Lucien Bouchard) pour les Québécois?

NON

Un Sénat qui marginalise le Québec

Nous avons vu, la semaine dernière, que le projet de Charlottetown ne modifiait pas le partage des pouvoirs au bénéfice du Québec. Onze juristes l'ont d'ailleurs démontré, de manière détaillée, plus tôt cette semaine, dans un article publié par Le Devoir. Par contre, les modifications au chapitre des institutions fédérales seraient substantielles.

La Cour suprême du Canada, le plus haut tribunal du pays, se compose de neuf juges dont trois proviennent traditionnellement du Québec. Le projet de Charlottetown, tout comme l'Accord du lac Meech, « oblige le fédéral à nommer les juges à partir de listes soumises par les gouvernements provinciaux ». Le Québec aurait donc droit de regard sur « ses » trois juges. A la différence de Meech, cependant, le fédéral pourrait nommer lui-même des juges intérimaires « si aucun candidat n'est acceptable » (clause 19). Un candidat plus décentralisateur que centralisateur pourrait donc être bloqué par le fédéral.

Deuxièmement, le veto du Québec s'étendait, dans Meech, à cette obligation faite au fédéral d'utiliser les listes provinciales. Or cela a été perdu à Charlottetown, puisque ce mode de nomination peut être modifié par l'accord du fédéral et de seulement sept provinces représentant 50 % de la population (clause 57). Il y a donc, au seul chapitre de la Cour suprême, deux reculs par rapport à Meech.

Mais le recul le plus spectaculaire concerne le Sénat. Dans Meech, toutes les provinces avaient un droit de veto sur toute modification au Sénat actuel. A Charlottetown, on a d'abord modifié le Sénat et ensuite accordé le droit de veto aux provinces.

Un droit de veto post-mortem! Si la réforme du Sénat s'avère désavantageuse pour le Québec, tant pis pour lui, on ne pourra plus réparer le mal. Comme on dit, la ficelle est un peu grosse.

Dans le Sénat actuel, le Québec a 24 sénateurs sur 104. Dans le nouveau Sénat de Charlottetown, chaque province aurait le même nombre de sénateurs (six) et chaque territoire en aurait un. On parle donc de 62 sénateurs. Mais on dit aussi que les autochtones en auront (six, probablement) et qu'il y aura un troisième territoire; le nouveau Sénat comprendrait donc, au départ, 69 sénateurs. Le poids du Québec y serait de 8,7 % au lieu de 23 % aujourd'hui. Le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard seraient sur le même pied: qui aurait cru possible une telle aberration?

Les sénateurs seraient élus soit par la population soit par les députés des assemblées législatives. Selon quelles modalités? C'est le fédéral qui en décidera tout seul, après le 26 octobre. M. Bourassa, quoi qu'il en dise, n'aura aucun contrôle sur cet aspect fondamental et M. Chrétien le lui a rappelé.

Les partisans de Charlottetown rétorquent par trois arguments: la double majorité au Sénat pour les lois relatives à la culture ou la langue française, l'absence de pouvoir du Sénat sur les législations ordinaires, les nouveaux sièges du Québec aux Communes et la garantie de 25 %.

La double majorité dit bien ce que ça veut dire: les sénateurs francophones pourraient bloquer tout projet de loi ayant un effet négatif sur la langue ou la culture française, et les sénateurs anglophones pourraient en faire autant pour les projets

améliorant le statut du français. Par contre, il n'y a pas de double majorité pour les projets touchant la langue anglaise, ce qui n'est pas sans importance au Québec. Il s'agit, en somme, d'une mesure purement défensive et qui ne peut masquer le fait que le Québec n'a pas obtenu la prépondérance législative en matière linguistique sur son territoire.

Le Sénat aurait peu de pouvoir? Voyons voir. « Le rejet d'un projet de loi ordinaire par le Sénat déclencherait une séance mixte du Sénat et de la Chambre des communes. Un vote à la majorité simple déciderait alors du sort du projet de loi » (clause 12). Lors de la séance mixte, il y aurait 69 sénateurs et 337 députés. Si le gouvernement a une majorité confortable en Chambre, le Sénat ne pourrait le battre en brèche. D'où l'opposition de Preston Manning au projet de Charlottetown.

Mais si la majorité gouvernementale est mince ou inexistante, comme ce fut le cas pour 18 des 30 dernières années, le Sénat pourrait lui faire la vie dure, dans la mesure où la majorité au Sénat différerait de celle des Communes, ce qui serait le cas habituel. En d'autres mots, le Sénat ne serait pas toujours efficace, mais il le serait souvent. Cela créerait une nouvelle dynamique favorable au Sénat. Et cela devrait inquiéter tous les Québécois.

Le Québec a obtenu une garantie de 25 % des sièges à la Chambre des communes, mais pas dans l'ensemble du Parlement. En réalité, avec ses six sénateurs (sur 69) et ses 93 députés (sur 337), il connaîtrait, dès aujourd'hui, une légère baisse de son poids total au Parlement. Et le déclin démographique relatif du Québec ferait glisser ce poids, dans les deux chambres réunies, à 22 % au cours des vingt prochaines années. On voit bien que la garantie de 25 % ne change rien à la situation du Québec pour l'avenir prévisible.

Le statu quo est préférable à de telles modifications.

Lucien BOUCHARD



Venez voir votre race préférée!

EXPOSITION CANINE 70 RACES

Championnat toutes races et CONCOURS d'obéissance
10, 11 et 12 octobre
PAVILLON DE LA JEUNESSE ET DES CONGRÈS
PARC EXPO-QUÉBEC

HEURES: SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI
10 h à 17 h approximativement, en conformation et obéissance

RACE	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	RACE	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AFGHAN	10h00	10h30	11h15	HUSKY SIBÉRIEN	15h50	16h00	14h15
AIRDALE	13h20	15h15	9h00	KEESHOUND	15h45	16h00	9h00
AKITA	13h20	13h30	11h15	LABRADOR RETRIEVER	11h15	10h30	10h10
BASENJI	10h00	10h30	11h15	LEVRETTE D'ITALIE	15h00	10h00	10h05
BASSET	10h00	10h30	11h15	LEVRIER IRLANDAIS	11h30	10h00	10h25
BERGER ALLEMAND	14h45	14h00	13h20	LHASSA APSO	15h00	16h00	10h00
BERGER ANGLAIS	16h00	13h30	14h30	MALMUTE D'ALASKA	13h30	13h25	11h15
BERGER BELGE	14h15	15h30	9h00	MALTAIS	13h30	15h00	10h05
BERGER DES PYRÉNÉES	16h00	13h25	14h30	MASTIFF	14h35	10h45	14h00
BERGER SHETLAND	16h00	13h15	14h30	MONTAGNE DES PYRÉNÉES	14h35	10h45	11h30
BICHON FRISE	14h45	11h00	9h45	PEKINOIS	13h30	15h00	10h05
BORZOIS	10h00	10h20	11h20	PETIT BASSET GRIFFON VANDEEN	11h15	10h00	14h00
BOULEDOGUE	15h45	17h00	11h00	PINSCHER MINIATURE	13h30	14h45	10h10
BOUVIER BERNOIS	13h40	13h15	11h20	POMERANIE	13h30	14h45	10h10
BOUVIER DES FLANDRES	14h20	15h20	9h10	PULK	16h00	13h30	14h30
BOXER	13h40	13h00	11h20	RODESIAN RIDGEBACK	11h15	10h00	9h00
BRAQUE ALLEMAND	10h00	13h00	9h00	RETRIEVER DE CHESAPEAKE	10h00	13h00	9h00
BRIARD	15h20	9h15	11h00	ROTTWEILER	14h45	10h35	14h00
CANICHE	13h45	14h25	10h15	SCHNAUZER GEANT	15h50	10h00	9h10
CANICHE STANDARD	15h00	16h00	10h00	SCHNAUZER MINIATURE	13h40	13h00	9h10
CARLIN	13h45	14h25	10h30	SCOTTISH FOLD	15h00	16h00	10h00
CHIHUAHUA	13h30	15h00	10h05	SETTER ANGLAIS	11h30	10h00	10h20
COLLIE	14h20	15h20	9h00	SETTER GORDON	11h30	10h00	10h20
COLLIE BARBUE	14h15	15h30	9h00	SETTER IRLANDAIS	11h30	10h00	10h25
DACHSHUND	10h20	11h00	13h00	SHIH TZU	15h00	16h00	10h20
DALMATIEN	14h45	17h00	9h45	SILKY TERRIER	14h00	14h20	10h30
DANNOIS	14h00	10h45	11h30	SOFT COATED WHEATEN TERRIER	13h40	15h00	9h30
DEERHOUND ÉCOSSAIS	11h15	10h10	14h00	STATFORSKIRE BULL TERRIER	15h15	15h15	9h00
DOBERMAN	14h00	13h00	11h30	SAINT-BERNARD	15h50	10h00	14h20
EPAGNEUL BRETON	10h15	13h45	11h30	SAINT-HUBERT	10h00	10h15	11h15
EPAGNEUL CLUMBER	10h50	10h00	11h30	TERRIER ANCIEN DU WEST HIGHLAND	14h45	17h00	9h45
EPAGNEUL COCKER AMÉRICAIN	10h00	13h45	13h00	TERRIER DE MANCHESTER	14h00	14h20	10h30
EPAGNEUL COCKER ANGLAIS	10h50	13h45	13h00	TERRIER ÉCOSSAIS	13h40	15h00	9h15
EPAGNEUL FRANÇAIS	11h00	13h15	13h00	TERRIER KERRY BLUE	13h30	15h10	9h00
EPAGNEUL D'EAU IRLANDAIS	11h00	13h15	13h00	TERRIER SEALYHAM	15h00	15h00	9h20
EPAGNEUL JAPONAIS	13h30	15h00	10h05	WELSH CORGI PEMBROKE	16h15	13h15	14h45
EPAGNEUL SPRINGER ANGLAIS	11h00	13h15	13h00	WHIPPET	11h30	10h00	14h00
GOLDEN RETRIEVER	10h10	11h05	9h00	YORKSHIRE TERRIER	14h00	14h20	10h30
GREYHOUND	11h15	10h10	14h00				

RENSEIGNEMENTS: 661-9131

ENTRÉE: Adultes: 5\$ Plus de 65 ans: 3\$
Enfants 7-12 ans: 3\$ Enfants moins de 7 ans: gratuit

En collaboration avec: RABAIS DE 2\$ sur présentation du coupon de stationnement

SEULS LES CHIENS INSCRITS SERONT ADMIS

5 JOURS SEULEMENT

se terminant le lundi 12 octobre 1992
OUVERT DIMANCHE ET LUNDI

ÉQUIPEMENT DE SKI à prix fou

200 ensembles complets

SKIS: DYNASTAR ET ROSSIGNOL

FIXATIONS: SALOMON

BOTTES: SALOMON ET BÂTONS

Équipements ayant servis à la location et remis à neuf

JUNIOR (complet) 99\$

ADULTE (complet) 149\$

Ensembles SKIS et FIXATIONS

modèles 91-92 haut de gamme

399\$

SKIS: Dynastar course SL, Kastle SLM, OLIN SLS

FIXATIONS: Tyrolia 580, Marker MR, Ess V.A.R. RACING

LOT DE SKIS DÉMO

haut de gamme

299\$ à 399\$

taxes incluses (fixations incluses)

ENSEMBLES DE SKI à prix fou

1 pièce - 2 pièces

99\$ DUBIN BRUNICK

199\$ SKISS

299\$ BELFE - LUTHA - SCHNEIDER

399\$ SKILA - DUBIN

499\$ HEAD - DESCENTE

taxes incluses

LOT DE BOTTES

modèles 91-92

39\$ à 149\$

(Raiçhlie - Rossignol - Lange - Munari)

BOTTES après-ski NIVAL

19\$

taxes incluses

LOT DE GANTS "REUSCH"

50%

taxes incluses

CHANDAILS DE LAINE

74\$

et plus

NORDICA - CONTE DE FLORENCE - PANCARI

MISE AU POINT

Aiguisage - Cirage

Ajustement des fixations

1 paire **9\$**

2 paires **16\$**

Jusqu'au 1er novembre 1992

ABONNEMENT D'AIGUISAGE

(illimité) **89\$**

9414, boul. Ste-Anne Ste-Anne-de-Beaupré
827-4793

"Sur ton chemin... tout près des pentes"

Un budget accru de 4 M \$ pour la CTCUQ

QUÉBEC — Les municipalités membres de la Communauté urbaine de Québec verront leur quote-part augmenter de 3,9 % en 1993 pour aider à financer un budget régional qui a grimpé d'autant pour se situer à 118,6 millions \$. La répartition de cette augmentation de 4,4 millions \$ fera grimper de 11,5 \$ en moyenne le compte de taxe du propriétaire d'une maison unifamiliale évaluée à 93 500 \$.

par THIÉRNO DIALLO
LE SOLEIL

Ce sont là les principales données du budget présenté vendredi par le président de la CUQ, Michel Rivard, et qui sera soumis pour discussion et adoption finale par le conseil de la CUQ le 20 octobre. Il a précisé que la hausse de 3,9 % englobait tout, à l'exception naturellement de la contribution versée à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec qui, elle, sera majorée de 5 \$ à 10 \$ par propriété.

Plus de la moitié de cette augmentation de dépenses, soit 2,3 millions \$, sera consacrée au financement de la dette — évaluée à quelque 500 millions — et le reste aux dépenses d'exploitation, en hausse de 1,9 %. Les activités de l'Office du tourisme et des congrès y accaparent la part du lion avec 1 million \$, soit 24 % de plus qu'en 1992, pour un budget total de 5 millions \$.

Cependant, a souligné M. Rivard, « cette augmentation est compensée par une augmentation des recettes provenant des intervenants et du gouvernement du Québec pour un montant d'environ 700 000 \$ », ce qui laisse tout de même un solde de 300 000 \$ qui sera endossé par les villes

membres. Cela traduit, à ses yeux, la volonté des élus de la région de poursuivre, en dépit des difficultés économiques actuelles, leurs efforts de développement touristique.

La hausse globale de 3,9 % est relativement faible si on la compare aux 10 % de 1992. Le président Rivard a expliqué cet écart par le contexte économique difficile, qui interdit tout lancement de nouveaux programmes susceptibles de grever le budget de la CUQ, et le fait que, pour l'exercice en cours, son organisme avait dû dépenser un peu plus de 12 millions \$ pour mettre en marche ses deux usines de traitement des eaux usées alors qu'en 1993 on y versera que 1,1 % de plus.

Pour équilibrer son budget, comme le lui impose la loi, la CUQ compte ainsi aller chercher 40,3 millions \$ sur le plan de tarification (traitement des eaux, incinération de quelque 255 000 tonnes de déchets, etc.), 20,5 millions \$ en répartition des charges (quotes-parts, assainissement des eaux), 1,2 million \$ pour services rendus à certaines municipalités et 8 millions \$ en provenance d'autres sources, comme la vente des vapeurs. Les 48 millions \$ restants proviendront de subventions.

À Notre-Dame-de-Montauban Des citoyens craignent la renaissance d'un projet de dépotoir de sols contaminés

NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN — Un groupe de citoyens de Notre-Dame-de-Montauban, dans le comté de Portneuf, accuse leur conseil municipal de cacher des informations concernant un projet de centre de traitement et d'enfouissement de sols contaminés et de résidus miniers de la firme D.L.T. Enviro-Tech.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Alors qu'on croyait que ce projet était mort avec le refus du ministère de l'Environnement d'accorder son certificat d'autorisation, des faits récents tendent à démontrer qu'il n'en est rien. Par exemple, les options d'achats de trois lots de 174 hectares devant servir au projet et dont l'échéance arrivait à terme le 1er octobre, ont été prolongées jusqu'au 1er novembre, affirme la porte-parole d'un groupe d'opposants, Mme Sabine Sessler, qui a obtenu la copie d'un des contrats.

Vendredi, une trentaine de citoyens se sont rendus à la séance ordinaire du conseil municipal afin d'en savoir plus. Ce fut peine perdue puisque ni les conseillers, ni le maire, ne se sont présentés à la réunion. « On a pu vérifier qu'à

ce moment-là, quatre conseillers étaient à leur domicile et que la réunion aurait donc pu avoir lieu », affirme Mme Sessler.

Les résidents apprenaient en outre que leur conseil municipal avait tenu lundi une réunion secrète et à huis clos. Les citoyens ont voulu obtenir le procès-verbal de la rencontre mais ils ont essuyé un refus de la part du secrétaire municipal. Ce dernier affirmait que le procès-verbal devait être approuvé par le conseil municipal lors de la prochaine réunion prévue à la mi-novembre.

Les opposants craignent en fait que le projet renaisse sous une autre forme. « Il faut vraiment être de bonne foi pour ne pas avoir l'impression qu'on nous cache quelque chose. C'est très bizarre cette affaire-là », a commenté Mme Sessler, qui déplore ces « méthodes peu démocratiques ».

Y a pas que la messe
le dimanche!

Moitié prix aujourd'hui...

Laissez-nous meubler votre week-end! Les plus beaux mobiliers à Québec sont réduits de 50%.
Presque tout notre inventaire est à moitié prix pour souligner notre 5^{ème} anniversaire et pour nous permettre de réaménager notre salle de montre.

Nous avons les meubles les plus beaux et non les plus chers : si vous voulez vraiment savoir qui sont les plus chers, vous devriez vérifier la qualité des magasins qui offrent d'acheter maintenant et de ne pratiquement jamais payer...



Nous exprimons la
différence entre «meubles» et «mobiliers»

185 rue St-Paul, dans le vieux Port de Québec
692.41.06

CHEZ LALIBERTÉ

DEMAIN
SEULEMENT

JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES

20%

DE RABAIS

SUR **TOUTE*** LA
MARCHANDISE
À PRIX RÉGULIER
EN MAGASIN

Manteaux, coordonnés, robes,
lingerie, vêtements de base, souliers,
sacs à main, accessoires,
cosmétiques, chapeaux de fourrure,
bijoux, montres, horloges, sacs et
valises, articles de décoration pour le
foyer, vêtements et articles mode
pour hommes, dames et enfants.

AUX
DÉTENTEURS
DE LA CARTE
PRIVILÈGES :

10%

N'oubliez pas
que
la carte vous
donne
10% de rabais
supplémentaire
sur les prix déjà
réduits et les
réparations
normales
gratuite avec
tout
achat de
vêtements.

* Sauf sur la fourrure
et les services
connexes, les
pelisses, les
certificats-
cadeaux et au
restaurant.

SAUF SUR LES FOURRURES, LES PELISSES, LES SERVICES FOURRURE :
ENTREPOSAGE, NETTOYAGE, RÉPARATIONS, CONFECTION, SUR LES
PROTHÈSES MAMMAIRES, LES CERTIFICATS-CADEAUX ET AU RESTAURANT.

NON APPLICABLE SUR LES VENTES ANTÉRIEURES ET LES MISES DE CÔTÉ
AUCUNE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE • ACHATS EN PERSONNE SEULEMENT

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841